LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, JEUDI 3 JUILLET 1980, 96e ANNÉE, no 155, 48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

UN COMBAT QUI A FAILLI NE PAS AVOIR LIEU

La vie de Cleveland Denny ne tient plus qu'à un fil

■ L'état du boxeur Cleveland Denny a empiré et on ne s'attend même plus à ce qu'il vive très longtemps. Selon un ami intime de la famille, les médecins ont déterminé qu'il n'y avait plus d'activité cérébrale chez le boxeur et on n'attendrait plus que la permission de la famille pour débrancher le système de survie artificielle. Denny, inconscient depuis le 20 juin, avait été mis KO par le champion canadien des poids légers Gaétan Hart, à la toute fin de leur combat de dix rounds. Il est ironique de songer que le combat a bien failli ne pas avoir lieu à cause de quelques onces. Les deux contrats des boxeurs avaient en effet été signés, assez étrangement, à des poids différents. Les proches de Denny entendent demander une enquête sur les circonstances qui ont entouré le combat.

page C 1

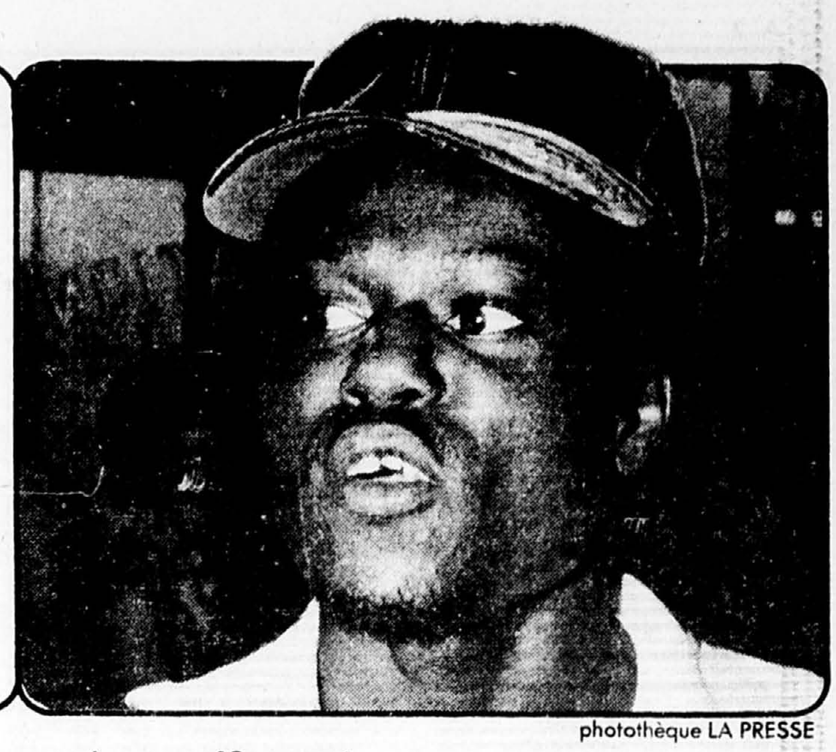

photothèque LA PRESSE

L'incendie de Place du Saguenay

DUR COUP POUR LA RÉGION

Avec l'incendie du centre commercial Place du Saguenay, à Chicoutimi, ce sont 600 emplois qui se sont envolés en fumée. La plupart des employés et commerçants ont vu disparaître sous leurs yeux leur gagne-pain et pour plusieurs propriétaires de boutiques, c'est la catastrophe financière. Dans la région, il n'y a qu'Henry Segall qui a le sourire aux lèvres. C'est lui qui avait construit Place du Saguenay en 1968 et il a annoncé hier à Martha GAGNON et à André CÉDILOT qu'il reconstruirait le centre commercial détruit par les flammes. C'est une défectuosité électrique qui serait à l'origine de l'incendie qui a fait $45 millions de dégâts. On pense que les flammes ont pris naissance dans le panneau de circuits électriques d'un restaurant. Entre-temps, la zone incendiée a été interdite aux curieux.

page A 3

Le propriétaire de Place du Saguenay, M. Henry Segall et le directeur du centre, M. Yves Jobin.

photo Jean-Yves Létourneau

LA MISÈRE DES BIDONVILLES

Le pape demande aux évêques latino-américains d'intervenir

■ Le pape Jean-Paul II a lancé hier un appel en faveur des pauvres depuis un bidonville de Rio, puis il a demandé aux évêques latino-américains de s'élever contre les injustices. «Que tout soit fait pour que l'abîme qui sépare une minorité de riches et la grande masse des pauvres ne s'accroisse plus, mais diminue», a déclaré le Saint-Père alors qu'il visitait le quartier de Vidigal. «Ceux qui vivent dans l'abondance doivent éviter de se renfermer aveuglément sur eux-mêmes.»

page A 5

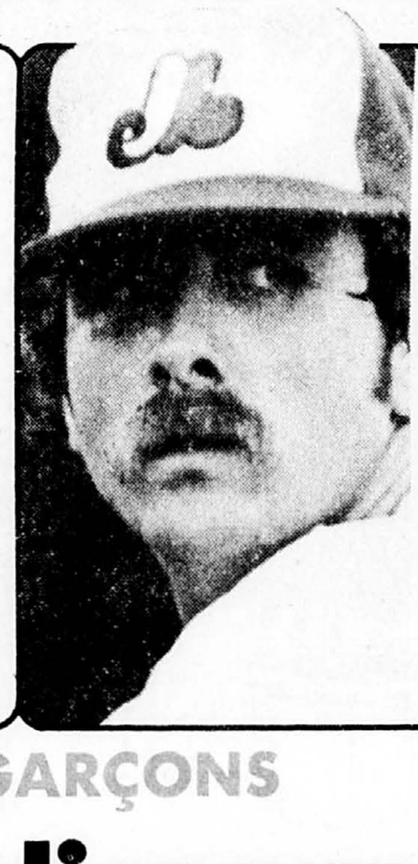

Rogers plus fort que Carlton

■ Les Expos l'ont facilement enlevé 6-1 hier sur leurs principaux adversaires dans la division Est, les Phillies. Steve Rogers a limité les visiteurs à neuf coups sûrs et a même ajouté un point à l'attaque en frappant un simple en deuxième manche. Le lanceur tout étoile Steve Carlton a commis quelques mauvais lancers qui ont permis aux Expos de prendre une avance de plus en plus importante.

pages C 1, C 2

Des secrets millénaires pour femmes d'aujourd'hui

page D 1

SOMMAIRE

Annonces classées: D 4 à D 11
Arts et spectacles
— Informations: C 7 à C 9
— Horaires: C 10
Bandes dessinées: C 11
Décès, naissances, etc.: B 10
Économie: B 1 à B 6
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: D 7
FEUILLETON
L'alternative du diable: D 5
Horoscope: C 11
Le monde: A 10, A 11
Météo: A 2
Mot mystère: C 11
Mots croisés: C 11
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: C 10
Radio et télévision: C 10
Sports: C 1 à C 6
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 3
— La loi et vous: D 2

PLUS DE FILLES QUE DE GARÇONS

Les enfants «disparus» sont de plus en plus jeunes

■ Dans un bar plus ou moins mal famé du Grand Montréal, une petite danseuse à gogo, à peine sortie de l'adolescence, fait bouger des plumes et des «paillettes» qu'elle effeuille avec maladresse... Si elle a 16 ans, c'est beau! Elle pourrait bien être un de ces enfants et adolescents portés disparus par leurs parents...

HUGUETTE LAPRISE

Sur la rue, pendant qu'il se rend à l'école, Brent Hernandez, six ans, est enlevé par une femme qui descend d'un taxi, le 2 juin dernier... Il n'a pas été revu depuis. Les policiers croient que sa mère l'a repris après que la garde lui en eut été enlevée par un juge.

Ces deux cas illustrent certains types de disparition d'enfants à Montréal. Le premier demeurera classé au chapitre des «disparitions» et fera l'objet d'une enquête style «humanitaire» tandis que le deuxième qui ressort de l'illégalité, passera à la section criminelle.

De façon générale, il y a plus de filles qui disparaissent que de garçons. Si l'on exclut les tout jeunes enfants qui s'égarent dans les centres d'achat les grands magasins ou dans des terrains de jeux, sur un total de 4,156 enfants âgés de 14 à 17 ans qui ont quitté le domicile fami-

voir DISPARUS en page A 4

$47.9 millions pour OSE

La très forte popularité du programme «Opération Solidarité Economique» (OSE) a amené le gouvernement du Québec à injecter une somme additionnelle de $47.9 millions au budget initial de $137.7 millions prévu pour l'année financière en cours. Le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, a signalé que le gouvernement avait dû râcler les fonds de tiroir pour trouver cette somme.

page B 1

ÉDITO

Schmidt à Moscou

UNE VISITE QUI FACILITE LA COMMUNICATION

GUY CORMIER

page A 6

NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN

Schenley London DRY GIN

NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN • NOTRE GIN

Québec entend bien continuer à jouer son rôle parmi les peuples francophones

■ QUEBEC — Le sens et la portée de la décision collective prise par les Québécois le 20 mai n'a nullement modifié l'intérêt que porte le Québec à la cause de la francophonie. Au contraire, Québec entend bien continuer à jouer un rôle de premier plan parmi les peuples francophones du monde.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

En déclarant officiellement ouverte la Rencontre des peuples francophones, qui se tient en ce moment à Québec et qui réunit des représentants de partout dans le monde, M. Pierre De Bellefeuille, adjoint parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, a tenu ainsi à rassurer ceux qui auraient pu se demander «si on pourra encore compter sur le Québec comme membre de la cordée dans l'affirmation culturelle à l'intérieur de la francophonie.»

«La décision du 20 mai n'a nullement modifié les données fondamentales», a précisé M. De Bellefeuille.

La Rencontre des peuples francophones, qui traditionnellement se tient à Québec depuis quelques années, s'articulera, au cours des prochains jours, autour de trois grands ateliers:

1) Rencontre des grands artisans du maintien des liens entre francophones d'Europe, d'Amérique du Nord et des Antilles, de ceux qui se préoccuppent quotidiennement des problèmes posés à leurs frères de langue, de ceux qui cherchent continuellement des moyens pour s'assurer la protection de la langue et de la culture françaises.
2) Rencontre de la jeunesse francophone, à qui l'on parlera de ses origines et de ses droits, «afin qu'elle soit prête à assurer la relève».
3) Rencontre de l'Age d'Or francophone, qui devrait déboucher sur une Association internationale francophone des ainés.

Si les discussions à proprement parler ne commençaient que ce matin, la soirée d'hier n'en était pas moins marquée par un événement artistique et politique d'importance: la première mondiale du poème symphonique «Un printemps inachevé...» de Marcel Dubé, sur une musique de Claude Léveillée.

«Dans la marche d'un pays vers son identification il y a toujours certaines heures graves et il arrive que l'une d'elles sonne au printemps, d'où ce printemps inachevé... Mais rien de ce qui est né ne doit mourir et toute promesse doit se réaliser un jour», dit notamment ce poème de Marcel Dubé, qui, bien sûr, a puisé son inspiration dans ce printemps que nous venons de vivre au Québec.

Chefs métis en sit-in à Ottawa

■ OTTAWA (PC) — Une trentaine de chefs métis venus de tous les coins du pays ont organisé un sit-in sur la colline parlementaire pour protester contre le refus du gouvernement

La manifestation pacifique, qui s'est terminée en soirée, a commencé hier, peu après une rencontre de deux heures dans une salle de comité entre les métis et huit membres du cabinet fédéral, dont le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, également président du Comité de la Chambre des communes sur les affaires indiennes et sociales.

Le chef de la délégation des métis, M. Harry Daniels, a déclaré: «Ils ne veulent pas nous donner les $3 millions (dont nous avons besoin)... et ils ne veulent pas entendre parler de nos revendications territoriales. C'est une attitude que nous jugeons tout à fait inacceptable».

M. Daniels, chef du Conseil des autochtones du Canada (Native Council of Canada) a ajouté que les métis entendaient discuter de leur problème à Ottawa et que peut-être ils demeureraient sur place jusqu'à ce qu'ils obtiennent une réponse du gouvernement fédéral.

Il a affirmé avoir fait part des intentions des métis au ministre Chrétien, qui lui aurait rétorqué: «Vous n'obtiendrez jamais de l'argent en agissant ainsi».

Le Conseil représente 400,000 métis et 350,000 Indiens qui ne reçoivent aucune subvention aux termes de la législation fédérale. Ils ne relèvent pas de la compétence du ministère des Affaires indiennes mais ils reçoivent des subventions des gouvernements provinciaux et du Secrétariat d'Etats.

A L'ÉCOUTE D'OTTAWA

Bégin dans l'eau chaude

Le ministre de la Santé et du Bien-Etre social, Mme Monique Bégin, est sortie visiblement gênée hier de la Chambre des Communes, après avoir subi les foudres de l'opposition qui l'a accusée de se prêter à de la politique partisane. C'est le député de Leeds-Grenville, le spécialiste de la chasse aux scandales chez les conservateurs, qui a lancé toute l'affaire en sommant le ministre Bégin d'expliquer la teneur d'une lettre expédiée aux députés libéraux le premier juillet concernant les projets Nouveaux Horizons. La lettre, signée par un adjoint de Mme Bégin, informe les députés des projets retenus par les fonctionnaires du programme, et les prévient que l'annonce officielle sera faite le 9 juillet. «Si vous avez des objections à certains projets dans vos comtés, faites-le-nous savoir avant cette date», conclut le document.

L'opposition conservatrice a accusé le gouvernement de donner ainsi un droit de veto aux députés libéraux sur les projets, pour des fins uniquement partisanes. Les tories ont soutenu qu'on accordait ainsi des droits accrus aux députés du gouvernement, et ils ont réclamé que le ministre soit chargé de justifier ses gestes devant le Comité des privilèges et élections. Prise au dépourvu, Mme Bégin s'est mal défendue, et le ministre Pierre de Bané est venu à sa rescousse en accusant les conservateurs d'avoir été encore plus partisans l'an dernier, dans l'allocation des Programmes d'Initiatives locales. «Ce que font les libéraux est bien pire que mon patronage, c'est du patronage synchronisé», déclarait pour sa part le député de Joliette, M. Roch Lasalle. Finalement, le président de la Chambre, Mme Jeanne Sauvé, a conclu qu'il n'y avait pas lieu de convoquer Mme Bégin devant le Comité des privilèges et élections «parce que les députés n'ont pas été privés de leurs privilèges».

Trudeau impassible

Prié par l'opposition de s'occuper des affaires de l'Etat plutôt que de faire des exercices de yo-yo pour la télévision, le premier ministre Trudeau a refusé hier de donner à la Chambre un compte rendu officiel de sa participation au Sommet de Venise.

Tout d'abord interrogé sur des points spécifiques de sa rencontre avec le président Carter, M. Trudeau a répondu de façon générale, en évitant de rentrer dans les détails. Prié par la suite par M. Joe Clark de donner un compte rendu officiel, le premier ministre a répondu que cela était inutile parce qu'il était disponible pour répondre aux questions «avec autant d'empressement qu'auparavant».

«C'est précisément ce qui me fait peur», a rétorqué M. Clark.

Nordair pour bientôt

Cela fait des dizaines de fois qu'il le répète, mais cette fois-ci ça semble vrai: le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, est sur le point de bouger dans le dossier de Nordair. Le ministre a indiqué hier que l'offre de vente de la compagnie aérienne sera acheminée d'ici quelques jours à l'acheteur désigné par le gouvernement, pour voir s'il est d'accord avec les termes proposés. On pense en général que le groupe Hamel, formé principalement du mouvement Desjardins et de Québécair, aura gain de cause, mais on croit aussi qu'Air Canada conservera une partie du capital-action de Nordair, et un droit d'option d'achat advenant une vente future des actions achetées par le groupe Hamel.

Des collectionneurs malheureux

Le collectionneur de timbres qui aurait la chance de mettre la main sur quelques exemplaires de la série olympique que le ministère des Postes vient d'imprimer, serait assuré de faire fortune. Ce timbre devait commémorer les olympiques de Moscou. Mais comme Ottawa a décidé de boycotter les olympiques, le ministre Andre Ouellet doit annoncer aujourd'hui que les 13 millions de timbres en question seront détruits. La rareté établissant la valeur des objets de collection, quelques exemplaires de cette émission de timbres vouée à l'incinérateur vaudraient une fortune. Tant pis pour les collectionneurs!

GILBERT LAVOIE

w.h.perron

C'EST ENCORE LE TEMPS DE PLANTER

...car nos plants sont empotés

GRAND PRIX D'HONNEUR
Les Floralies internationales de Montréal
W.H. PERRON
Participation privée

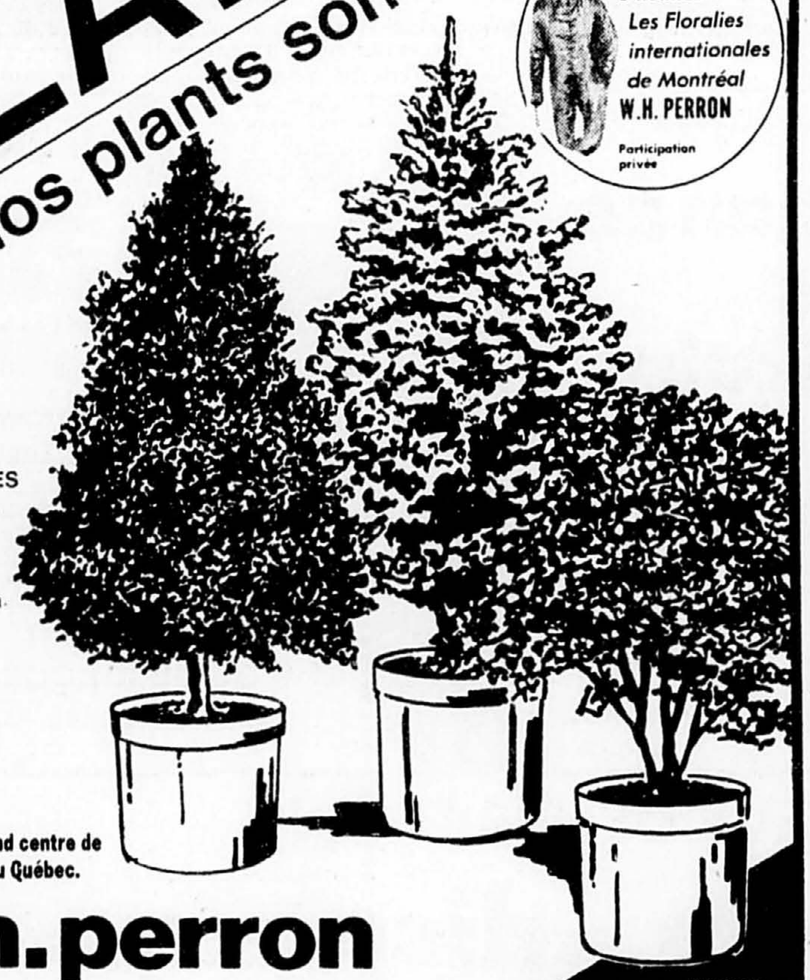

Un grand choix de CONIFÈRES... ARBRES ET ARBUSTES

Vous pouvez sans crainte planter durant toute la saison, aucun choc à craindre lors de la transplantation l'engrais a été incorporé au sol.

Ces conifères arbres et arbustes ajouteront verdure, fraîcheur et beauté à votre propriété.

Le plus grand centre de jardinage au Québec.

w.h.perron

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)

master charge CHARGEX VISA

Ouvert; du lundi au samedi de 8.30 à 5.00

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

332-3610

NE MANQUEZ PAS! CES AUBAINES INCROYABLES!

(N'attendez pas, les quantités sont limitées)

marantz

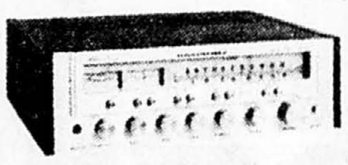

Récepteur AM / FM stéréo MARANTZ modèle 1550, d'une puissance de 100 watts RMS total.
Prix suggéré: $539.95
PRIX NORTEL: $399

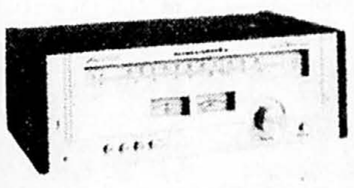

Syntonisateur AM / FM stéréo MARANTZ. Modèle 2020.
Prix suggéré: $259.95
SPÉCIAL: $199

PANASONIC

Table tournante semi-automatique PANASONIC modèle SLH301. Cartouche magnétique incluse.

SPÉCIAL $139

TEAC

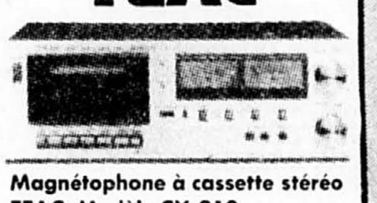

Magnétophone à cassette stéréo TEAC. Modèle CX-210 avec DOLBY.
PRIX INCROYABLE!

ÉPARGNEZ SUR MODÈLES DÉBALLÉS

AMPLIFICATEURS
Kenwood KA-6100 — 100 watts RMS total
Sugg.: $499.95 VENTE: $329
Marantz 1090 — 90 watts RMS total
Sugg.: $379.95 VENTE: $269

SYNTONISATEURS
Kenwood KT6500
Sugg.: $329.95 VENTE: $219
Marantz 2100
Sugg.: $319.95 VENTE: $229

TABLES TOURNANTES
Kenwood KD2000 — Cartouche incluse
Sugg.: $239.95 VENTE: $159
Marantz 6025 — Cartouche incluse (valeur $69)
Sugg.: $238.95 VENTE: $119

N.B. Les appareils ne sont pas nécessairement identiques à ceux illustrés.

SANYO
Cerwin-Vega!

GRANDE VENTE SUR LES RADIOS D'AUTO

L'ENSEMBLE COMPLET
— Lecteur de cassettes AM/FM stéréo SANYO modèle FT 642. Avance rapide, lecture inversée automatique.
— Haut-parleurs COAXIAL CERWIN-VEGA modèle CS7 6" x 9".
Prix suggéré des manufacturiers: $359.95
PRIX NORTEL POUR L'ENSEMBLE $237

JBL JBL JBL

Haut-parleurs JBL à 3 voies de 90 watts
• Haut-parleur grave 10"
• Haut-parleur medium 5"
• Haut-parleur d'aigu 3"
PRIX NORTEL la paire $499

NORTEL AUDIO

SANYO - PANASONIC - HITACHI - RCA - QUASAR - MAGNASONIC - TOSHIBA - YAMAHA - KENWOOD - LUXMAN - MARANTZ

S.H.E. - TECHNICS - TEAC - THORENS - AKAI - BOSE - CERWIN VEGA - JBL - JANIS - KEF - MORDAUNT SHORT

482, rue STE-CATHERINE ouest - 871-8500

MASTER CHARGE - CHARGEX

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 10 Maximum: 24	
Ensoleillé avec passages nuageux	Peu de changement

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		22	Averses	Ciel variable
Outaouais		24	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Laurentides		22	Ciel variable	Ensol. pass. nuageux
Cantons de l'Est		22	Ensol. pass. nuageux	Peu de changement
Mauricie		20	Ciel variable	Quelques averses
Québec		24	Ensol. pass. nuageux	Ciel variable
Lac-Saint-Jean		22	Quelques averses	Ciel variable
Rimouski		20	Averses	Quelques verses
Gaspésie		20	Averses	Quelques averses
Baie-Comeau		20	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses
Sept-Iles		20	Ensol. pass. nuageux	Quelques averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	10	20
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	10	26
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	15	30
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	12	25
Ontario	Ensoleillé	Toronto	14	26
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	12	24
Nouvelle-Écosse	Beau	Halifax	12	21
Ile-du-Prince-Edouard	Dégagement	Charlottetown	12	21
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	10	22

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	27	Chicago	17	32	Nlle-Orléans	27	37
Washington	22	30	San Francisco	12	19	Miami	29	32
Boston	16	21						

vers les capitales

Amsterdam	17	Londres	19	Stockholm	21
Athènes	28	Le Caire	—	Sydney	10
Berlin	18	Lisbonne	27	Tokyo	17
Bruxelles	14	Madrid	30	Tunis	30
Casablanca	23	Moscou	22	Vienne	17
Genève	14	Paris	17	Varsovie	17
Hong Kong	27	Rome	23		

vers les plages

Acapulco	26	34	Bermudes	26	29	Nassau	22	31
Mexico	13	27	Barbade	24	31	Rio de Janeiro	23	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

HENRY SEGALL PENSE À L'AVENIR

«Dans un an, Place du Saguenay sera reconstruite»

■ CHICOUTIMI — Dans le seul magasin qu'a épargné le terrible incendie de la Confédération, Henry Segall chante, embrasse tout le monde et va même jusqu'à exécuter quelques pas de danse pour égayer les employés de Sears qui préparent la grande vente de feu prévue pour aujourd'hui.

MARTHA GAGNON
envoyée spéciale de LA PRESSE

Henry Segall ne pleure pas sur les décombres de Place du Saguenay, le premier centre commercial de la région Saguenay-Lac Saint-Jean qu'il a bâti en 1968 en s'associant à Campeau Corporation. Même si une forte odeur de fumée flotte encore dans l'air, Henry Segall ne pense déjà plus à la catastrophe qui vient de survenir. Il a l'habitude de regarder vers l'avenir. Aux journalistes qui visitent les lieux du sinistre en sa compagnie, il répète avec un large sourire: «Dans un an, je vous invite à venir voir le nouveau centre commercial de Chicoutimi». Le défi est lancé: Place du Saguenay doit revivre.

Roumain d'origine, Henry Segall est aujourd'hui l'un des plus importants promoteurs immobiliers de la région. Il vient tout juste de réaliser un projet d'édifice à bureaux de $3 millions situé près de l'emplacement de Place du Saguenay. Optimiste de nature et homme d'affaires depuis vingt ans, il dit en badinant: «C'est incroyable! Je perds les clés d'un centre commercial et voilà que je me retrouve avec celles d'un nouvel immeuble. Vous voyez, je suis content de réaliser que les malheurs ne m'affectent pas trop.»

Coup de foudre

Il y a 18 ans, Henry Segall a eu le coup de foudre pour la région Saguenay-Lac Saint-Jean. Il raconte: «J'ai été pris d'engouement pour ce territoire encore vierge et pour le dynamisme incroyable de ses habitants. J'ai tout de suite pensé qu'il fallait provoquer un essor commercial. Je voulais être le pionnier. Au début, plusieurs ont vu en moi un rêveur, un fou.»

Aujourd'hui, Henry Segall croit avoir démontré à la population qu'il a eu raison d'investir dans son potentiel. «Je sais que les gens vont de nouveau me faire confiance. Place du Saguenay retrouvera sa clientèle. La population d'ici est conservatrice. Elle ne peut oublier son premier centre commercial.» Assis dans un restaurant situé sur le boulevard Talbot, tout près des ruines qui ne cessent d'attirer les curieux, Henry Segall rêve de nouveau.

La compétition

Pourtant, juste en face sur le même boulevard, les propriétaires de l'immense centre commercial Place du Royaume qui abrite 150 magasins préparent leurs armes. Depuis quelques années, la compétition était féroce entre les deux centres. Déjà à la radio et à la télévision régionales, la publicité se fait abondante.

Malgré tout, Henry Segall continue d'affirmer qu'il aura de nouveau raison. Dans sa tête, il pense déjà à un nouveau centre commercial plus moderne mais fonctionnel et sobre. Il est contre les nouvelles conceptions architecturales qui, selon lui, font oublier aux clients qu'ils sont là pour magasiner, acheter. Un centre commercial n'est pas un lieu d'animation sociale, pour Henry Segall.

photo J. Y. Létourneau, LA PRESSE
Henry Segall: vous voyez, je suis content de réaliser que les malheurs ne m'affectent pas trop.

Tout en demeurant très discret lorsqu'il est question de dollars, il déclare: «Place du Saguenay faisait un chiffre d'affaires d'environ $30 millions. Il n'y a jamais eu de local ou d'espace vide. Malgré la construction de Place du Royaume, nos ventes n'ont pas diminué. Dans certains cas, elles ont même augmenté de 5 à 10 pour cent.» Pour Henry Segall, l'incendie de la Confédération oblige la population à tourner une page de son histoire régionale.

La naissance de Place du Saguenay, un premier centre commercial dans une région isolée, est venue modifier considérablement l'activité économique. Par la suite, d'autres centres se sont mis à pousser comme des champignons à Jonquière, Arvida et Alma.

600 emplois perdus

Le directeur du centre, celui qui a suivi son évolution depuis le tout début, M. Yves Jobin, est très affecté par les événements qu'il vient de vivre. Il est loin d'afficher le sourire de M. Segall.

Depuis hier matin, c'est lui qui se promène sur le site pour empêcher des commerçants nerveux et souvent en proie à des crises de colère, de s'approcher des ruines pour tenter de trouver un maigre souvenir.

Les petits commerçants qui possédaient des boutiques sont les plus durement touchés. Plusieurs d'entre eux, la mine déconfite, faisaient les cent pas devant les décombres, hier après-midi. L'un deux, M. Jean-Louis Gagnon qui, avec sa femme, était propriétaire de la bijouterie «L'Emeraude», avait peine à contenir ses émotions. Les agents de sécurité ont même dû intervenir à un certain moment pour mettre fin à une altercation entre l'homme et M. Henry Segall qui tentait de le convaincre de rentrer chez lui.

Durant toute la journée, des employés dont plusieurs femmes, ont défilé presque religieusement devant leur ancien lieu de travail. Les commentaires étaient toujours les mêmes: «C'est affreux»; je n'y crois pas encore; je pensais devenir folle lorsque j'ai vu les flammes détruire tous ces magasins». Et: «Un emploi ici, c'est très précieux». Au moins 600 emplois réguliers se sont envolés en fumée.

Heureusement, il y a les 450 employés du magasins Sears qui, dès le lendemain de la tragédie, sont rentrés au travail. Hier, tout le monde s'affairait autour des comptoirs pour coller les nouvelles étiquettes annonçant des réductions sur tous les articles. A l'avant du magasin, derrière une grande vitrine, une triste image s'offrait aux employés: celle des débris de ce qui auparavant était un centre commercial bourdonnant d'activités. Deux hommes près de là, MM. Gaston Hamel, directeur de la publicité, et Raymond Bouffard, agent de sécurité chez Sears, respiraient d'aise de n'avoir pas perdu leur emploi.

Dans le milieu d'une allée, le gérant général, M. Marcel Villeneuve, donnait l'impression de ne plus savoir où donner de la tête. Lui aussi, il a poussé un soupir de soulagement lorsqu'il a vu «son» magasin sauvé des flammes. Pas un seul instant, il n'a quitté les lieux de l'incendie, attendant avec anxiété de voir quand s'arrêterait le feu dévastateur.

La plupart des employés et commerçants ont vu disparaître sous leurs yeux leur milieu de vie, leur gagne-pain. Le propriétaire de la boutique «Méli-Mélo», M. Jean-Paul Brochu, se demande maintenant comment il pourra vivre après avoir tenu un commerce durant neuf ans.

La présidente de l'Association des marchands, Mme Monique Noreau, a confirmé que 80 pour cent des commerçants étaient installés à Place du Saguenay depuis l'ouverture du centre. Pour plusieurs, c'est la catastrophe financière. Certains étaient très peu assurés. Ainsi, pour M. Brochu et sa femme, «c'est la ruine».

Dans la région, le taux de chômage est élevé. Lorsqu'on a l'occasion d'avoir un emploi stable, on peut se compter parmi les chanceux. Et, tel était le cas des employés de Place du Saguenay qui doivent maintenant se résigner à toucher leur chèque d'assurance-chômage.

L'incendie a détruit des magasins importants: Miracle Mart, Zellers et Dominion. Dans ces trois cas, on ignore encore quelles sont les pertes, personne ne fait de prédictions quant à l'avenir.

Dans la région, il n'y a qu'Henry Segall qui garde le sourire. Ce qui est important, dit-il, c'est qu'il n'y a pas de morts ni de blessés. «Le matériel, ça peut toujours se remplacer...»

Une défectuosité électrique serait à l'origine du feu

■ CHICOUTIMI — Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui a causé, mardi, près de $45 millions de dégâts au centre commercial Place du Saguenay, à Chicoutimi, le premier à être construit dans la région Saguenay-Lac Saint-Jean, en 1968.

ANDRÉ CÉDILOT
envoyé spécial de LA PRESSE

En fouillant les décombres, hier, les enquêteurs du service de police et d'incendie de Chicoutimi ont mis la main sur les débris d'un panneau regroupant des circuits électriques alimentant une friteuse du restaurant «Place Séville», où ils croient depuis le début que les flammes ont pris naissance.

Avant de se prononcer tout à fait positivement sur cette hypothèse, les responsables de l'enquête, le sergent Aurélien Lalancette et l'agent Guy Tremblay, entendent prendre connaissance des expertises qui seront bientôt effectuées sur le dispositif saisi. Entre-temps, tous deux retourneront sur place aujourd'hui, dans l'espoir de trouver de nouveaux indices.

Tout le temps que dureront les investigations, en même temps que pour empêcher tout risque d'accident, la zone d'incendie a été interdite. Une palissade haute de huit pieds ainsi que des gardiens de sécurité en protègent l'accès.

L'alerte

C'est l'agent Tremblay, qui travaille depuis plus de quinze ans à la prévention des incendies au sein de la municipalité de Chicoutimi, qui a donné l'alerte vers 7h35 mardi matin, après avoir aperçu un mince filet de fumée grisâtre s'échappant d'un puits de ventilation, sur la toiture du centre commercial.

Les pompiers sont arrivés rapidement sur les lieux, mais l'élément destructeur, qui couvrait depuis plus d'une heure, de l'avis de l'officier municipal, avait percé le plafond du restaurant pour gagner l'entre-toit et, en l'absence de murs coupe-feu, comme cela avait été le cas de Place Longueuil, sur la Rive sud de Montréal, il n'y a pas tellement longtemps, transformé tout le vaste immeuble en brasier géant.

Près de 70 sapeurs-pompiers de Chicoutimi, de Jonquière et de la base militaire de Bagotville, utilisant cinq camions-citernes et deux échelles aériennes munies également de réservoirs d'eau, ont combattu les flammes jusqu'à tard mardi soir. Trois d'entre eux ont été légèrement blessés. Hier midi, une dizaine se trouvaient toujours là, pour éviter toute reprise du feu. Une quarantaine de boutiques ont été complètement détruites, cependant que de rares autres, notamment les magasins Miracle Mart, Dominion et Sears ont surtout été touchés par l'eau et la fumée.

Les avions-citernes

N'eût été toutefois de l'intervention quasi miraculeuse de deux avions-citernes CL-215 du gouvernement, habituellement réservés à combattre les feux de forêt, ces commerces auraient subi le même sort que tous les autres. Les appareils, au moment où les pompiers avaient presque désespéré de prendre le contrôle de la situation, même avec l'aide d'un bélier mécanique, ont versé des milliers de tonnes d'eau puisée à même la rivière Saguenay, au grand émerveillement des nombreux curieux accourus sur place.

«Un vent soufflant du nord-est attisait les flammes, pendant que les jets d'eau que crachaient la vingtaine de lances en opération s'avéraient impuissants à venir à bout du brasier qui dégageait une telle chaleur que l'eau s'évaporait avant même de toucher le foyer visé», a expliqué le lieutenant Marcel Harvey, qui a pris part aux opérations d'extinction.

La pression d'eau

Le spécialiste en prévention des incendies, l'agent Guy Tremblay, comme la plupart de ses collègues que LA PRESSE a rencontrés, impute à l'absence de murs coupe-feu dans l'établissement commercial bien plus qu'à la baisse de la pression d'eau, le fait que les pompiers n'aient pu contrôler rapidement et efficacement l'incendie.

«Il faut comprendre, a-t-il dit, qu'il y avait simultanément en fonction quelque 250 gicleurs et tous les boyaux d'arrosage mis en opération à même le réseau d'aqueduc de la ville, siphonnant ainsi des milliers et des milliers de gallons d'eau, ce qui a eu pour effet de diminuer la pression. De plus, au cours de l'enquête, nous avons constaté que l'effondrement d'un mur avait causé le bris d'une bouche d'entrée de six pouces de diamètre servant à alimenter le système de gicleurs automatiques de l'édifice, ce qui n'a sûrement pas aidé à améliorer les choses...»

Comble d'ironie, comme l'ont souligné les policiers-pompiers de Chicoutimi, les gicleurs de l'édifice n'ont été d'aucune utilité car ils sont tous installés sous les plafonds alors que le feu courait juste au-dessus, dans l'entre-toit. Quant à ceux qui servaient à protéger les équipements de la cuisine du restaurant «Séville», où les flammes ont de toute évidence pris leur origine, les enquêteurs se disent incapables encore de déterminer s'ils ont fonctionné normalement.

la presse

Première canadienne à Brossard

■ Déjà réputée pour posséder la meilleure bibliothèque de toutes les villes du Québec de 50,000 résidants et moins et de plusieurs dizaines d'autres de population plus importante, la ville de Brossard vient de réaliser une première canadienne en offrant à ses citoyens les services d'une vidéothèque.

En fait, la bibliothèque de Brossard sert de cobaye, mais on peut affirmer que c'est un cobaye heureux, sans être nécessairement masochiste.

La démarche est celle d'un projet pilote d'une durée d'un an, ébauché en mars 1979 et concrétisé grâce à la collaboration de la société Radio-Canada, de l'Office national du film, de la Direction générale du cinéma et de l'audio-visuel du ministère des Communications du Québec, et de la société Sony.

Le projet prévoit la mise à la disposition des citoyens de 250 titres sur vidéo-cassette, du court métrage primé jusqu'au long métrage, en passant par la bande dessinée et les séries prestigieuses.

Yvan Lacroix, qui est directeur de la bibliothèque de Brossard, n'hésite pas à «rendre à Gagnon ce qui appartient à Gagnon». L'idée émane en effet de Jacques Gagnon, un artisan de l'ONF qui réside à Brossard.

Client fidèle de la bibliothèque, Gagnon rêvait de la doter d'une nouvelle dimension, l'audio-visuel. A l'époque, la bibliothèque n'occupait même pas la moitié de sa superficie actuelle, et Gagnon voyait très grand.

D'entrée, Lacroix établit ses règles du jeu pour accueillir le projet pilote: il désire le maximum de services tout en limitant les dépenses de la ville au strict minimum. Il ne veut pas entendre parler d'un espace cloisonné (ce qui aurait été contraire au principe directeur de la bibliothèque de Brossard). Et il demande un système de projection mobile, qui ne requiert qu'une simple prise de courant.

Chacun de ses souhaits est comblé. Les trois organismes de communications mettent gratuitement les 250 titres à sa disposition. Sony fournit deux magnétoscopes de type industriel pour vidéo-cassettes d'un demi-pouce. Exception faite des préposés de la bibliothèque et des deux emplacements requis, la ville de Brossard s'en sort sans le moindre frais additionnel.

Le projet connaît un «succès boeuf». Depuis leur installation le 4 juin, les deux appareils fonctionnent presque sans arrêt, assure Lacroix.

Il faut dire que le choix de titres est intéressant. L'ONF suggère notamment, Mourir à tue-tête; J.A. Martin, photographe; la Nuit de la poésie; les Vrais perdants; Derrière l'image; les Evénements d'octobre; et les 10 films de la série Urba 2000. Radio-Canada propose quatre émissions des Beaux Dimanches, dont l'échéance du vendredi et Coup de sang, et d'autres comme l'Evangile en papier et le Olympiens. Quant à la DGCA, elle présente des films de cinq séries thématiques (dont la série Kebekio au pays de convoitise, pour enfants) et une vingtaine de sujets divers.

Que réserve l'avenir?

Malgré l'enthousiasme des usagers et l'étroite collaboration des quatre organismes impliqués, Yvon Lacroix est loin d'être assuré que le projet pourrait faire boule de neige, voire se poursuivre à Brossard même au-delà de la phase d'essai d'un an.

Non pas que Lacroix doute de la soif d'informations audio-visuelles des Québécois. Son interrogation repose plutôt sur les moyens à prendre pour les communiquer.

Selon lui, le projet pilote pourrait déboucher sur l'une des trois conclusions suivantes:

- la vidéothèque municipale doit vivre et alors les gouvernements municipaux devront consentir d'importants déboursés (achat de magnétoscopes et vidéocassettes... un investissement de départ bien supérieur à $10,000);
- par la magie des ondes, les vidéothèques municipales pourraient conclure des ententes avec des organismes comme l'ONF et Radio-Canada, afin qu'ils rendent leurs vidéocassettes accessibles au public sur commande (et alors l'investissement se limiterait à l'achat de magnétoscopes);
- la vidéothèque municipale n'a pas sa place, et il est plutôt recommandé d'instaurer un système comme le «vidéotron» à la grandeur de la province (au lieu de payer des taxes pour l'investissement, le citoyen serait invité à s'abonner au système «vidéotron»).

Cette dernière conclusion paraît la plus logique: les citoyens pourraient voir les titres désirés sur leur téléviseur, et au moment souhaité. En revanche, il comporte une faiblesse: seuls ceux qui pourraient s'offrir l'abonnement pourraient en profiter, ce qui ne serait pas le cas si les municipalités étaient dotées d'une vidéothèque.

L'ESPAGNE...

Passez-y 24 jours pour apprendre une autre langue

Pour la troisième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

DÉPARTS:
10 septembre 1980
8 octobre 1980
5 novembre 1980

Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 24 jours.

ENDROITS:
Valence (centre touristique sur la côte méditerranéenne), Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola. Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutants, de géographie et de tourisme. L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

PRIX:
$1,089
(inscriptions reçues avant le 4 juillet)

$1,189
(inscriptions reçues après le 4 juillet)

Le forfait inclut:
Transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe. Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence et l'agence Voyages Espagne, détentrice d'un permis du Ministère du Tourisme du Québec.
Il est également reconnu par le Ministère de l'Education du Québec.

Pour plus de renseignements:
Mlle Sylvie Laforest
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal
Tél.: (514) 389-5921,
poste 271
entre 13h00 et 18h00

Faire la passe à Caniapiscau

■ Je suis toujours au chantier Caniapiscau à quelque 700 kilomètres au nord-est de LG-2... et ce n'est encore pas aujourd'hui que je tiendrai la promesse que je vous faisais samedi, alors que je terminais ma chronique en disant que je m'en allais à la Baie James pour vous parler... d'autre chose.

Je ne sais pas ce qui m'arrive, mais depuis que je suis ici, je me sens bêtement journaliste. Je suis en terrain trop étranger pour être le voyeur que je suis rue Saint-Denis. Pour parler d'autre chose il faut, mine de rien, bien connaître le sujet dont on ne veut pas parler. Or ici, tout est nouveau, trop différent. C'est comme lorsque tu vas à New York la première fois. L'avion a atterri depuis longtemps, mais toi tu restes en l'air encore un peu, tu te fais une idée de haut avant de te poser... C'est ce qui m'arrive ici, je plane encore au-dessus du chantier de la Caniapiscau, je commence à comprendre ce qui se passe, mais je ne vois pas encore tous les détails.

Prenez le village où habitent avec leurs enfants les cadres mariés. Ça sent la banlieue parvenue, genre Laval-sur-le-Lac, et on devine qu'on s'ennuie de la même façon aux deux places. Mais avec plus de fric encore à Caniapiscau. La petite différence, c'est qu'ici tu ne peux pas montrer ton fric comme à Laval. Pas question de te creuser une piscine, ni de t'acheter une Mercédes. Ici les maisons sont presque toutes pareilles, les voitures aussi: ce sont des camionnettes fournies par l'administration. La façon de montrer son fric aux voisins, c'est par exemple, de faire monter «d'en-bas», un gros système de son, bien trop gros pour Ginette Reno et Vivaldi, mais ça ne fait rien, c'est pas une question de culture, c'est une question de prix. De temps en temps, on organise un petit party aux homards (faut bien le montrer ce système de son) et rendu aux fromages, faut bien afficher son grade dans la hiérarchie du chantier, en mettant sur la table un vieux Bourgogne à $100 la bouteille. Un chef de service qui respecte son rang est censé connaitre les bonnes années, Remarquez que ce n'est pas difficile, plus c'est cher, plus c'est vieux.

Je vous raconte ce qu'on m'a raconté... mais ça ne me suffit pas, je voudrais le vivre. Comme je voudrais vivre le trip du campement où sont les travailleurs. Par exemple, c'est une chose de voir les gars attendre en ligne aux portes des cabines téléphonies du centre social (le circuit est tellement surchargé que j'ai dû attendre une heure avant de pouvoir appeler le journal hier). C'est une chose de comprendre que les gars s'ennuient de leurs femmes, c'en est une autre, bien plus le fun, de les écouter parler. Il n'y a pas sur terre un gars plus en amour avec sa femme que le gars qui ne l'a pas vue depuis deux mois...

Tout ça pour vous dire qu'il y a autant à voir ici que sur la rue Saint-Denis ou à New York. Mais il fait prendre le temps de se poser. Il faudrait que je reste une couple de semaines. Ce n'est pas possible, ce que je vais faire c'est m'arranger pour revenir, régulièrement, à tous les trois mois par exemple, toujours à Caniapiscau. Imaginez le bargain pour un voyeur: le monde entier sur quatre milles carrés, quelques spécimens de toutes les sortes d'humains dans une éprouvette d'où ils ne peuvent pas sortir... un bouillon de culture idéal, un échantillon presque scientifique. C'est sûr je vais revenir!

Mais en attendant, je survole. J'en suis encore à demander aux gens combien ils gagnent. Faut bien passer par là, c'est très clair que le trip des gens qui sont ici, ce n'est pas celui du pionner-qui-dompte-la-nature-pour-bâtir-un-pays. Les gens qui sont ici sont venus pour faire la passe, pas pour chanter O Canada.

Parlons fric donc. Les plus bas salaires, ceux des hommes et des femmes de ménage au campement tournent autour de $680 par semaine (brut) pour 60 heures de travail. Petite remarque en passant, 60 heures de travail ici, c'est pas mal différent de 60 heures de travail à Montréal. Quand on n'a rien d'autre à faire que travailler, sans aucune obligation domestique, sans enfants dans les jambes, sans temps perdu au garage, à la banque, à l'épicerie, dans le métro ou sur le pont Jacques-Cartier pour revenir et aller à sa job, 60 heures à Caniapiscau, ça laisse encore le temps d'aller à la pêche, au cinéma ou à la taverne en se levant bien sûr assez tôt. Soixante heures, ça laisse surtout le temps d'en ajouter douze de temps supplémentaire et de retirer un salaire de $1,300 par semaine pour un chauffeur de camion, un peu plus pour un surveillant de concasseurs, et un peu plus encore pour les ouvriers spécialisés.

Le logement est gratuit bien entendu et entretenu, le lit fait chaque jour par un homme ou une femme de ménage. La nourriture est abondante, le menu monotone à la longue m'a-t-on dit, mais dans l'ensemble c'est plutôt bon. En ce qui me concerne, j'ai mieux mangé à la cantine de Caniaspicau que dans n'importe quel restaurant «ordinaire» de Montréal.

Les occasions de dépenser sont rares, même en fréquentant la taverne ou la discothèque. Quant au cinéma, le billet est à $1.50, et le programme est éclectique, ça va de Bergman (Cris et chuchotements) au mariage de Bruce Lee avec la soeur d'Elliott Ness.

Tous les 59 jours, les ouvriers ont droit à un voyage «billet payé» de onze jours dans leur famille. On a déjà écrit que c'était pendant ces congés que tout l'argent gagné s'envolait en brosses monumentales et en couraillage. C'était peut-être vrai à l'époque héroïque des chantiers, ce n'est plus, loin de là, la règle générale. Il y a ceux qui ont un objectif précis en tête: une terre à acheter, une maison à finir de payer au plus sacrant, un voyage. Il y a ceux qui n'ont pas le choix, qui sont montés au chantier poussés par une faillite, des dettes. Et il y a ceux qui entassent pour le plaisir d'entasser...

C'est la première impression quand on arrive sur le chantier: un tourbillon de fric, des chiffres... 1,600 gratteux comptant leurs cents le soir avant de s'endormir. Mais quand on y regarde de plus près, on se rend compte que le fric n'est parfois qu'une excuse pudique à des problèmes personnels qu'il fallait bien fuir, problèmes familiaux, amoureux, n'importe quoi qui devient trop pesant et qu'on s'en va oublier au volant d'un vingt tonnes, douze heures par jour, sept jours par semaine.

Il y a aussi les vrais gars de chantier, ceux qui sont là depuis toujours et n'imaginent pas une autre vie. Il y a les carriéristes qui visent une job au siège central à Montréal, enfin, en cherchant bien, on en trouverait quelques-uns sur le chantier qui tripent sur le barrage...

Et puis il y a les flyés, j'en ai déjà rencontré deux. Le premier a vécu les tout débuts de la Caniapiscau. Il a une trentaine d'années, en plus de sa job de secrétaire, il donne des cours d'espagnol et l'hiver s'occupe de l'éducation aux adultes. Un esthète, musicien aussi, il joue du hautbois. En novembre, il lâche tout, il a acheté la maison de l'ambassadeur du Chili à Montevideo en Uruguay. Il s'en va vivre là-bas... de ses rentes!

Le second est un p'tit nouveau. Michel Barsalou de Cowansville, 20 ans. Il est arrivé à la Saint-Jean. Il est arrivé en canot. Il est parti le 2 juin de Sept-Iles, s'est fait déposer par un hydravion sur le lac Cevestre où la Caniapiscau prend sa source, et il s'en allait à Fort-Chimo, pas du tout à la Baie James. Mais quand il est arrivé au campement ici, 23 jours plus tard, son canot était patché de partout, brisé par les rapides et il était temps qu'il le lâche. Le voyageur a été recueilli, on lui a trouvé une job et il ne parle plus du tout de s'en aller. Ça se pourrait même qu'il reste longtemps... Imaginez, il veut maintenant s'acheter un voilier de 40 pieds!

Encore de quelques flyés de même dans le décor et je vais me poser, c'est sûr. Ça me change des flyés de la rue Prince-Arthur. C'est drôle, mais si je devais comparer Caniapiscau à quelque chose de déjà connu, je dirais New York. J'y respire le même petit air de folie douce...

L'enquête des 38 camionneurs a été fixée au 23 septembre

■ Trente-huit camionneurs-artisans, accusés de méfait ou de tentative d'intimidation pour avoir bloqué la route 40 à la hauteur de Maskinongé mardi, ont comparu hier et leur enquête

ANDRÉ CHÉNIER

préliminaire a été fixée au 23 septembre.

Les camionneurs ont comparu en Cour provinciale à Trois-Rivières. Ils n'ont pas eu à enregistrer de plaidoyer et ont été relâchés après avoir promis de se présenter en cour en septembre et de ne participer à aucune manifestation entre-temps. Ils avaient passé la nuit de mardi à mercredi derrière les barreaux à la suite des incidents survenus sur la route 40.

Les camionneurs-artisans de la Mauricie et de Joliette sont en guerre contre des entreprises de construction ou de bois, qui, prétendent-ils, tentent de maximiser leurs profits «en octroyant des sous-contrats à rabais» à certaines compagnies de transport en vrac, tout en laissant les camionneurs-artisans en chômage.

Lundi à Mattawin, «100 à 140 camions» avaient bloqué jusqu'à 20 heures la route qui relie Shawinigan à La Tuque, en bordure de la rivière Saint-Maurice. La police n'avait alors porté aucune accusation, les camionneurs ayant accepté d'ouvrir une brèche dans leurs barricades pour laisser passer des voyageurs dont certains patientaient depuis cinq ou six heures.

Selon un porte-parole de l'Association des camionneurs-artisans, à Saint-Tite, le conflit a débuté le 25 juin lorsqu'un entrepreneur général en construction a exigé que les camionneurs fassent onze voyages de 16 kilomètres en neuf heures et demie. «Impossible d'en faire plus de dix, même à la vitesse de 60 milles à l'heure», a déclaré le porte-parole. Autre problème à Saint-Thècle, où l'on parle de «courtage illégal du transport en vrac, en deçà des tarifs autorisés par la Commission des transports.»

À Joliette, quelque 25 à 30 camionneurs-artisans ont circulé lentement devant le parc industriel, hier matin, pour protester contre les agissements d'une grande entreprise de construction en regard des sous-contrats de transport en vrac.

«À Joliette, a déclaré la femme d'un des manifestants, un seul des 31 camionneurs-artisans a présentement de l'ouvrage. Les autres crèvent de faim. Depuis octobre dernier, le groupe n'a connu que 25 jours d'ouvrage et ne peut toucher de prestations d'assurance-chômage.»

L'Association nationale des camionneurs-artisans, à Québec, prévoit que le conflit pourrait s'étendre sous peu à d'autres régions, notamment celle de la Gaspésie, où des camions ont bloqué des routes hier. Afin de mettre les choses au point, une assemblée générale a été convoquée pour dimanche au Colisée de la vieille capitale. Le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, a été invité à y participer.

Dans la région de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, les camionneurs protestent contre les règlements gouvernementaux permettant aux compagnies forestières d'utiliser leurs propres chauffeurs et véhicules, au lieu de donner des contrats pour le transport du bois. Selon Gérard Dubé, le président de l'Association nationale des camionneurs artisans, près de la moitié des membres de l'organisme dans cette région sont affectés par les règlements gouvernementaux.

DISPARUS

Suite de la page A 1

lial en 1979 seulement, il y avait 1,569 filles et 1,182 garçons, pour tout le territoire desservi par la police de la Communauté urbaine de Montréal. Depuis le début de 1980, dans des banlieues pourtant relativement privilégiées, Pierrefonds, Sainte-Geneviève, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, 80 jeunes filles pour 13 adolescents ont été portés disparus par leurs parents.

Quoique les chiffres ne soient pas encore entièrement compilés, cette année, l'âge des «disparus» a de plus en plus tendance à baisser et il y a bien des jeunes de moins de 14 ans, soit de 11, 12 ans qui disparaissent.

C'est ce que souligne le caporal Robert Remue, du service des Relations communautaires du secteur 12 (nord-ouest de la ville), pour qui il est difficile d'expliquer pourquoi le nombre de disparitions est plus élevé chez les filles que chez les garçons.

«C'est un âge difficile pour les filles, souligne le policier qui travaille avec les jeunes gens depuis une dizaine d'années. Elles entrent souvent en conflit avec leur mère. Ensuite, elles font une fugue, disparaissent pour sept, huit jours, parfois plus».

Pour le sergent Normand Dufort, de la section des relations communautaires de la CUM, «c'est une recherche de la liberté, souvent un SOS, un signal de détresse de la part de l'enfant. Il arrive quelques fois que c'est par vengeance, par fanfaronnade après avoir subi une punition»

Outre le fait que les filles quittent leurs parents beaucoup plus que les garçons, un autre point à noter est que les jeunes ne viennent pas nécessairement des milieux défavorisés ou de la grande ville comme on serait porté à le croire. En effet, l'an dernier seulement, 294 filles de 1 à 17 ans portées disparues, habitaient les quartiers de Côte-Saint-Luc, Hampstead, Montréal-Ouest; 248 garçons des mêmes âges vivaient à Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est.

Le caporal Remus croit que cela s'explique par le fait que ces quartiers sont mal desservis par le transport public. Il souligne que l'adolescent ne peut même pas se rendre à un centre d'achat, par exemple, serait-ce en bicyclette. Ces adolescents qui se «sauvent de chez eux», c'est parfois parce qu'ils ont besoin de quelques jours d'évasion. Dans une certaine mesure, ils en ont assez d'être loin du Montréal «qui bouge», entre papa et maman qui leur donnent en même temps une grande liberté de mouvement. Alors, ils prennent la clef des champs. Après cette première fuite, ils ne recommencent pas dans la plupart des cas. M. Remue fait abstraction bien sûr des jeunes filles qui partent et qui sont retrouvées plus tard dans le circuit des danseuses à gogo que les policiers surveillent étroitement.

Selon le sergent Dufort, les enfants sont retrouvés dans une proportion de 80 à 85 p. cent. Sur 1733 garçons disparus en 1979, 344 n'avaient pas encore été retrouvés au début de 1980 et sur 1,695 filles, 384 étaient toujours recherchées.

Contrairement aux enlèvements d'enfants sur lesquels les policiers enquêtent comme sur toute affaire criminelle, les disparitions, ceux-ci les appellent avec euphémisme une «fugue». Selon le lieutenant-détective Richard Lévesque, qui s'occupe entre autres de l'enlèvement du petit Hernandez, l'enquête sur la disparition d'un jeune déborde les bornes de l'action policière. Le policier devient en quelque sorte un «travailleur social».

Une fois l'enfant retrouvé, s'il n'a pas commis d'infraction à la loi (il est gardé dans les locaux de la police durant l'enquête sur la supposée infraction et ensuite envoyé dans un centre de prévention s'il y a lieu), le policier communique avec les parents. Si l'enfant refuse de retourner chez ses parents pour des motifs qu'il révèle au policier (mauvais traitements, parents ivrognes, et le reste), il est confié au directeur de la Protection de la jeunesse qui décidera de son sort. Pendant tout le temps qui précède cette dernière étape, le policier sert d'intermédiaire entre les parents et l'enfant. Si l'enfant rentre chez lui de son plein gré comme c'est le cas de 98 p. cent des jeunes qui fuient la maison, le policier poursuivra «subtilement» un travail de prévention.

POURQUOI FUMEZ-VOUS?

Si vous êtes un fumeur, vous savez que la cigarette vous procure l'un de ces petits plaisirs que vous appréciez le plus.

Il se peut fort bien que vous ne vouliez pas laisser tomber pareil plaisir même si vous êtes de plus en plus préoccupé par la cigarette.

Tout ceci nous conduit à Vantage.

Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas, sans compromettre ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule cigarette de sa catégorie mais elle pourrait bien être la seule à vous donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage a encore le goût d'une vraie cigarette.

Si vous prenez plaisir à fumer...pensez à Vantage.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage— éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

Floralies: les mauvaises herbes volent la vedette en maints endroits

■ On ne peut pas dire que les mauvaises herbes sont partout sur les multiples emplacements et jardins des Floralies internationales, à l'île Notre-Dame, mais leur présence, en force, ne peut guère passer inaperçue.

PAUL POULIOT

Il n'est pas nécessaire d'être botanis.e, horticulteur, jardinier ou malherbologiste pour constater que ces plantes qui ne sont pas à leur place occupent la vedette en maints endroits.

Quelqu'un qui désire se constituer un herbier de ces plantes dites «mauvaises» a là une occasion en or de s'approvisionner sans avoir à parcourir de grandes distances. Les lieux de prédilection de ces végétaux indésirables sont parmi les arbustes, le long de quelques-unes des allées et sur les plates-bandes qui se trouvent à l'arrière de l'immeuble de l'AMARC (ancien pavillon du Canada).

Une scène désolante

L'endroit où les mauvaises herbes dominent vraiment le paysage, pour ne pas dire qu'elles y sautent aux yeux, c'est dans l'emplacement réservé à l'Association des producteurs de semence d'annuelles «All America».

C'est une véritable épidémie. Il faut presque se pencher avec une loupe pour reconnaître quelques annuelles qui se cachent dans cet océan qui les engoutre.

La faute n 'est certes pas à l'équipe de jardiniers à l'oeuvre sur l'île Notre-Dame. Ces horticulteurs, ne sont qu'une cinquantaine et travaillent d'arrache-pied pour non seulement maintenir la beauté des Floralies de Montréal, mais si possible en améliorer encore le site.

La rempérature chaude et humide de ces derniers jours, ajoutée à l'alternance de pluie et de soleil, sont autant de facteurs qui ont contribué à la croissance rapide et à la prolifération des mauvaises herbes.

Il faudrait une offensive en règle afin de nettoyer les endroits dont l'apparence est affectée ou ruinée par les mauvaises herbes. De bons sarclages auront tôt fait de ramener les plates-bandes, jardins et bordures à leur aspect normal, pendant que les abords des plantes ligneuses, arbres, arbustes et haies seront libérés grâce à l'emploi judicieux d'herbicides appropriés. L'utilisation de copeaux ou d'écorce de pin ou de pruche sur le sol, comme paillis, autour des arbres et des arbustes constituerait une nette amélioration du coup d'oeil général, sans oublier que cela contrôlerait les mauvaises herbes tout en diminuant la nécessité des arrosages.

On pourrait vérifier, par la même occasion, si les affiches identifiant les plantes sont suffisantes, si les visiteurs quittent l'île Notre-Dame pleinement satisfaits de leur tournée, s'ils ont enrichi leur bagage de connaissances horticoles pratiques.

Le pape rappelle l'avertissement du Christ aux riches fermés à Dieu

■ RIO DE JANEIRO (AFP, Reuter, UPI) — C'est au rythme des sambas de plusieurs orchestres que le pape Jean-Paul II s'est promené dans les ruelles de Vidigal, à l'extrémité sud de Rio de Janeiro, près des quartiers résidentiels de Leblon et d'Ipanema.

Dans ce cadre merveilleux, où la misère côtoie le luxe, le souverain pontife a rappelé que la béatitude des pauvres en esprit contenait en même temps, à l'intention des riches, un avertissement et une accusation: «Aux riches fermés à Dieu et aux hommes sans miséricorde, le Christ ne dire-t-il pas, dans un autre passage, malheur à vous?»

Il a ajouté: «L'Eglise veut être l'Eglise des pauvres», mais elle ne veut pas pour autant «servir ce qui cause les tensions et fait exploser la lutte entre les hommes».

Sur la route dominée par la colline, les résidants d'autres quartiers pauvres l'attendaient avec des pancartes indiquant qu'ils n'avaisent pas de terres, pas de maisons, ni eau ni électricité.

Par ailleurs, dans un geste sans précédent, le pape a donné sa bague papale en or aux gens de Vidigal, voulant exprimer ses inquiétudes face à la pauvreté de près de 2 millions de Brésiliens qui vivent dans des taudis. Le pape a donné la bague au père Italo Coelho, le représentant de l'archidiocèse de Rio pour les bas quartiers.

Puis, Jean-Paul II a rencontré 200 évêques d'Amérique latine dans la cathédrale de Rio. Il a déclaré que la condamnation de l'injustice était partie du service prophétique de l'Eglise.

Le pape a rejeté le rôle politique de l'Eglise, déclarant que ce sont des laïcs qui devaient être chargés de la politique et des postes publics.

Toutefois, au cours de sa visite à Vidigal, le souverain pontife a déclaré que l'Eglise se ferait menaçante et sévère pour protéger les pauvres contre l'exploitation par les riches.

Belmoral: deux autres corps retirés de la mine

■ VAL-D'OR (PC) — Deux autres corps ont été retirés hier de la mine Belmoral de Val-d'Or, où un affaissement survenu le 20 mai a provoqué la mort de huit mineurs.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a révélé que les cadavres de Marcel Vienneau, 40 ans, de Val-d'Or, et de Normand Masse, 34 ans, de Lacorne, avaient été trouvés dans le prolongement inachevé d'un puits de ventilation au fond de la mine de 150 mètres.

Les corps des deux hommes avaient été répérés il y a plusieurs jours par une caméra de télévision miniature.

Des autopsies devaient être effectuées aujourd'hui dans un hôpital local.

La découverte des deux nouvelles victimes a été effectuée au moment où se déroulait, à Lacorne, le service funèbre d'Yvan Saint-Pierre, 32 ans, dont le corps a été retrouvé dimanche.

Deux autres mineurs, soit MM. Lucien Bélanger, 27 ans et Guy Desruisseaux, 26 ans, ont été inhumés la semaine dernière à Malartic.

Les corps de Guy Daigle, 28 ans, Gilles Légaré, 32 ans et Marc Godbout, 24 ans, tous trois de Val-d'Or, n'ont pas encore été retrouvés.

Les chercheurs sont d'avis que les trois corps reposent au fond de la mine, enfouis sous des tonnes de boue.

FEU DE FORÊT A THUNDER BAY

Le Québec prête de l'équipement à l'Ontario

■ Pour la deuxième fois cette année, le Québec a prêté de l'équipement de lutte contre les feux de forêt à l'Ontario, où un important incendie fait rage dans la région de Thunder Bay.

Deux appareils CD-4 ont transporté 81 moto-pompes et 144,000 pieds de tuyaux d'arrosage à Thunder Bay, où brûle actuellement le pire feu de l'année pour l'Ontario.

Cette province a particulièrement été éprouvée cette année, car au 30 juin, elle avait subi 1,190 feux de forêt qui ont détruit 526,500 hectares. A cette date, le Québec n'avait enregistré que 630 incendies, qui ont détruit 12,700 hectares de forêt.

Économisez $18

Montréal/ Toronto $34 aller-retour

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

Traitez-vous bien, prenez le train.

VIA

Hotpoint et Frigidaire

Western Refrigeration

Appareils ménagers
• vente
• service
• pièces

2875, RUE SAINT-JOSEPH LACHINE 637-2587

Avis aux consommateurs

La Corporation des Maîtres Serruriers du Québec tient à aviser le public d'exiger de leur serrurier la présentation de leur carte d'identification 1980. Laquelle représente la preuve de leur appartenance à la Corporation et la garantie que le serrurier est cautionné et qu'il respecte un code d'éthique professionnel.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Certificat d'animation (30 cr.)

La clé pour mieux travailler avec d'autres:
... Savoir prendre une décision de groupe
... Communiquer avec d'autres
... Découvrir son leadership
... Animer un groupe

Conditions d'admission
1. Participer de façon habituelle dans le cadre d'une fonction de travail ou de loisir à un groupe de tâche ou de discussion
2. Compléter le questionnaire de sélection
3. Se présenter à une entrevue, s'il y a lieu

Date limite d'admission 1er août

N.B. De façon générale les cours se donnent en fin de semaine

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

AHUNTSIC MAJOR ET MAJOR INC. 1540 est, rue Sauvé 389-7821	DORION LOYOLA SCHMIDT LTÉE 243, Hardwood 455-5641	SAINT-BASILE LE GRAND MATCO MART INC. 355, boul. Laurier 653-7861	SAINT-JEAN CENTRE DE RÉNOVATION IDÉAL ENR. 949, rue du Séminaire N. 348-0933	SAINTE-MARTHE SUR LE LAC FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 3003, chemin Oka 473-4646
AUTEUIL DUPONT LTÉE 4925, boul. des Laurentides 622-0880	LACOLLE VICTOR POIRIER LTÉE 6, rue de l'Église 246-3045	SAINTE-ANNE DE BELLEVUE J.B. D'AOUST INC. 27, rue Sainte-Anne 457-3430	SAINT-JÉRÔME CENTRE DE RÉNOVATION ST-JÉRÔME INC. 2391, rue Labelle (Lafontaine) 436-2700	TERREBONNE FRANÇOIS L'ESPÉRANCE INC. 1505, chemin Gascon 471-6631
BELLEFEUILLE MOTTRAM LUMBER CO. LTD. 905, boul. La Salette 438-0644	LONGUEUIL C. LÉTOURNEAU INC. 70, rue Lévis 651-3500	SAINT-HYACINTHE MAISON DU BRICOLEUR ENR. 4450, boul. Laurier 773-9256	SAINTE-JULIE CENTRE DE LA MAISON E. BEAUCHESNE INC. 800, Montée Ste-Julie 649-1581	VILLE DES LAURENTIDES R. DESLONGCHAMPS ET FILS INC. 557, rue Saint-Isidore 439-3878
BOUCHERVILLE DENIS RACICOT 31, Pierre-Boucher 655-1340	MASCOUCHE LES MATÉRIAUX BO-FER LTÉE 1198, rue Saint-Henri 474-2118	SAINT-HUBERT MATCO MART INC. 4630, chemin Chambly 678-9010	SAINT-LÉONARD RAVARY «LE COLOSSE» 9275, boul. Langelier 326-6800	VARENNES RENÉ THOMAS ET FILS INC. 77, rue Sainte-Anne 652-2927

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Une visite qui facilite la communication

Il est apparemment très difficile pour qui vit et s'épanouit sous la protection du bouclier nucléaire américain de comprendre les préoccupations d'une Europe soucieuse d'éviter la guerre froide ou chaude et de préserver ce qui peut encore être sauvé de la détente.

Le malaise qu'a suscité la visite à Moscou du chancelier d'Allemagne fédérale, Helmut Schmidt, trouve précisément son explication dans cette différence dans les perspectives. L'Europe craint la guerre et a de bonnes raisons de craindre la guerre. L'Amérique, malgré la crispation des relations USA-URSS consécutive à l'invasion de l'Afghanistan, se sent tout de même plus rassurée.

Si tu veux la paix, prépare la guerre, dit l'adage ancien. Mais il arrive aussi qu'en voulant la paix on finisse par faire... la guerre. Aucun autre pays de l'Otan, en dehors de l'Allemagne occidentale, ne compte autant de troupes étrangères, notait récemment le *Point*, qui en établissait le décompte de la façon suivante: 200,000 soldats américains, 50,000 britanniques, 50,000 français épaulant les 500,000 hommes de la Bundeswehr. «C'est bien le moins, alors que, flanqués des 100,000 recrues de l'Allemagne orientale (qui marchent, comme en 40, au pas de l'oie), 450,000 Soviétiques sont à pied d'oeuvre de Dresde à Magdebourg, en un pays satellisé d'où peuvent décoller 2,500 avions.»

Voilà pour la piétaille. Mais, de part et d'autres, l'arsenal ne se limite pas aux armes conventionnelles.

À l'armement nucléaire soviétique, pointé vers le sol européen, peut répondre l'installation de fusées Pershing et de missiles américains de croisière.

Si on peut parler d'un résultat intéressant, après la rencontre Schmidt-Brejnev, il réside dans la volonté exprimée de part et d'autre de réactiver les négociations sur le déploiement des missiles eurostratégiques.

En ce qui concerne l'Afghanistan, le chancelier a tenu parole, il a parlé fort, il n'a pas déçu l'allié américain. Certes, son propos n'a pas amené les Russes à composition. Mais le scénario s'est déroulé comme prévu, sans grande surprise. M. Schmidt avait promis un morceau de bravoure. Il a tenu parole. Mais les Russes n'évacuent toujours pas l'Afghanistan, où ils semblent s'incruster, au contraire.

Washington s'estime néanmoins réconforté. Réconforté ou las? Les prochains jours autoriseront un bilan plus précis de la mission du visiteur. Mais, telle qu'elle se dessine à l'heure actuelle, la situation reste hérissée de contradictions. L'Allemagne a beau se comporter en alliée exemplaire d'un président américain décidé à punir les Russes pour leur intolérable intervention en Afghanistan, elle reste déterminée à poursuivre ses relations commerciales avec la patrie du socialisme. Elle va participer à des actions communes dans le domaine énergétique. Qui plus est, au moment où vont s'ouvrir les Jeux olympiques de Moscou, mis en quarantaine à l'invitation du Président Carter, MM. Schmidt et Brejnev tombent d'accord pour faciliter l'immigration vers l'Allemagne occidentale d'Allemands qui sont en Russie ou dans d'autres républiques socialistes. C'est peut-être que, finalement, entre voisins, il faut se résoudre ou à la paix ou à la guerre. M. Schmidt fait le pari de la paix.

Le chancelier a-t-il «outrepassé ses compétences», comme l'en accuse M. Franz Joseph Strauss, concurrent de M. Schmidt aux élections prochaines?

Le chancelier allemand avait-il reçu le mandat de parler au nom des alliés? À Londres, on pense que non, même si l'on juge que les résultats de la mission de M. Schmidt valent un sérieux examen.

Quant à la France, elle n'est pas, dans la conjoncture présente, en concurrence avec l'Allemagne. L'action des deux pays, en vue de sauver de la détente ce qui peut encore être préservé, apparaît même très souvent conjuguée. Pour sa part, M. Schmidt, contrairement à d'autres, n'avait pas jugé inutile et sans objet la rencontre entre le Président Giscard d'Estaing et M. Brejnev, à Varsovie.

Il est de notoriété, d'ailleurs, que depuis le début de la crise afghane, Paris et Bonn sont en contact presque permanent. Des articles de presse reflètent, à l'occasion, un accord indiscutable sur les objectifs. À la veille du départ de M. Schmidt pour Moscou, *Le Figaro* publiait en première page (le 27 juin) un article coiffé de ce titre transparent: Helmut Schmidt, en toute confiance.

En toute confiance? Les mauvais souvenirs sont-ils en train de s'estomper dangereusement? C'est une question à laquelle je ne me sens pas, pour ma part, la capacité de répondre.

Mais si M. Willy Brandt, le prédécesseur de M. Schmidt, pouvait parler de l'Allemagne comme d'un «nain» au point de vue politique, l'image n'a plus cours. Le «nain» a grandi; il est devenu un géant. Pas seulement au point de vue économique.

GUY CORMIER

Une triste fête

Heureusement que le ridicule ne tue pas: il resterait peu de fédéralistes convaincus, à Montréal, aujourd'hui...

Le grand jour est arrivé: le Canada entier doit célébrer la proclamation officielle de son hymne national. C'est vrai que les Canadiens français croient depuis toujours que le «O Canada» est déjà leur hymne. C'est vrai que le 1er juillet est un jour de congé. C'est vrai que le bas de la ville appartient plus aux touristes, l'été, qu'aux Montréalais. Il reste que l'on doit, à travers le pays, sur le coup de midi, entonner le nouvel hymne avec tambours et trompettes.

À Montréal, au Carré Dominion, lieu prévu pour le moment solennel, rien. À deux rues de là, aux coins de Stanley et Ste-Catherine, quelques enfants habillés en instrumentistes, formés en parade et précédés de majorettes, s'immobilisent. Ils n'ont pu se rendre à temps à l'endroit prévu. Ils vont donc respecter la consigne et entonner ce qui ressemble à l'hymne que l'on reconnaît à peine.

Les passants regardent sans trop rien comprendre. Il n'y a d'ailleurs rien à comprendre. On rit parce que le tout est ridicule.

Un peu plus tard, au lieu convenu, derrière la statue de John A. Macdonald, quelques dizaines de curieux regardent monter le drapeau canadien à un mât tout froid de solitude. On rechante et on se repose des questions. C'était la célébration de la fête du Canada, rehaussée, cette année, par la proclamation d'un nouvel hymne national.

Je n'exagère pas. Sauf que tout était encore plus triste que ce que je peux en dire.

Les fêtes à coups de millions, les spectacles de vedettes, les discours émotifs, c'était au temps du combat avec Québec, au temps où il fallait vendre une idée ou acheter un sentiment. Après le référendum, Montréal ne mérite qu'une petite fête à $25,000.

Il n'est plus question de fierté canadienne. On a oublié les discours préréférendaires. On n'a plus à combattre le nationalisme péquiste. On se repose après le combat. Tout cela est peut-être vrai. Une chose est certaine: sans motivation extérieure, le rassemblement patriotique canadien a bien du mal à se faire.

C'est sûrement, d'abord, la faute aux politiciens, ceux qui utilisent les sentiments comme ils le veulent, quand ils le veulent. C'est aussi la faute des fonctionnaires qui ne peuvent penser sans être obligés par des ministres aux priorités toujours politiques. Et c'est la faute à la population qui ne sait pas célébrer, laissée à elle seule, une fête qui représente bien plus un enjeu qu'une réalisation concrète.

JEAN-GUY DUBUC

Reprise

Droits réservés

L'ayatollah Khomeiny refait de nouveau surface

L'ayatollah Khomeiny est un homme qui a de la veine. Il passe pour celui qui fait avancer le coche de la révolution, alors qu'en réalité il ne tient que le rôle de la mouche. En tout cas, il s'arrange pour toujours être sur le côté sûr, ce qui lui permet d'avoir toujours le beau rôle. Sa formule: flatter les préjugés de la masse aveugle et dénoncer sans ménagement tout ce qui ne correspond pas à l'étroite conception qu'il se fait des choses.

On a donc affaire à un personnage qui se pique d'avoir lancé la révolution en Iran, mais qui se garde bien d'assumer la responsabilité de la parachever et de la mener à bien. Il laisse cette tâche aux vulgaires élus du peuple, et malheur à eux s'ils ne parviennent pas à ramener l'ordre et la paix dans les détails qu'il lui plaît de fixer.

En fin de semaine dernière, l'ayatollah lançait une nouvelle révolution: la «révolution administrative», et il donnait l'avertissement qu'il demanderait au peuple iranien de renverser le régime actuellement en place si ce dernier ne parvenait pas à sortir de l'inaction où il croupit. Les effets de cette menace n'ont pas tardé à se faire sentir. On apprenait, hier, que plus de 1,400 fonctionnaires ont été limogés en trois jours et que ce n'était là qu'un début puisque l'ayatollah vise aussi l'université qui, selon lui, «ne doit pas être une machine à qui l'on confie des musulmans et qui nous rend des communistes».

Dans une déclaration qu'il faisait à Newsweek récemment, M. Hassan Nazih, spécialiste des pétroles, limogé par Khomeiny, l'automne dernier, affirmait sans ambages que le régime hérité de la révolution est infiniment pire que celui subi sous le chah. Selon M. Nazih, Khomeiny n'a pas été le père, mais «le bulldozer de la révolution», et un bulldozer ne construit rien; il «n'est bon que pour renverser les structures en place».

La comparaison peut paraître brutale, mais elle est juste. L'ayatollah Khomeiny se révèle décidément plus habile à détruire qu'à construire. À Paris, il disait: «Il faut que le chah s'en aille.» Le peuple s'est soulevé et le chah est parti. Mais maintenant qu'il est rentré en Iran, l'ayatollah se conduit comme s'il voulait que tout le monde s'en aille: les intellectuels, les généraux, les juristes, les professeurs, les avocats, les étudiants, les fonctionnaires, les techniciens.

La révolution a vraiment fait fuir une bonne partie des cerveaux et des spécialistes du pays. Plus rien ne fonctionne normalement. Un climat de complot va grandissant chez les militaires. Le pays traverse de graves difficultés économiques. La bureaucratie s'enlise dans l'impasse. On dit que seulement six puits de pétrole sur 36 sont en état de produire.

L'Iran avait un chef probablement trop puissant en la personne du chah. Le pays se retrouve, après la révolution, avec deux chefs, mais trop peu puissants ceux-là. Même s'il a été élu par une majorité apparemment confortable, le Président Bani-Sadr ne semble pas faire le poids. Il donne l'impression de n'être qu'un pantin entre les mains de Khomeiny à qui il laisse d'ailleurs le soin de décider du moment où il devra démissionner... C'est là non seulement avouer son impuissance face à la situation, mais reconnaître, malgré le processus démocratique qui l'a porté au pouvoir, sa complète dépendance d'un homme à qui échappe toute responsabilité administrative.

L'Iran a deux chefs. Par conséquent, un de trop et les circonstances vont démontrer que celui qui est de trop n'est pas Khomeiny.

JEAN PELLERIN

Du sens des mots nation et peuple

Le mot **peuple** est l'un des plus polyvalents du vocabulaire politique. Il est parfois employé comme synonyme de communauté (dans l'expression le «peuple des Inuit», par exemple) ou bien de population pour désigner l'ensemble des habitants d'un territoire donné (le «peuple de l'Alberta»); on l'utilise aussi dans le sens d'électorat, comme dans l'expression bien connue «en appeler au peuple».

On emploie souvent comme synonymes les mots **nation** et **État**. On dit, par exemple, «les Nations unies», même s'il s'agit d'une organisation d'États. Cependant, les ouvrages de droit, de science politique et de sociologie, en anglais comme en français, définissent d'ordinaire la nation, indépendamment de son cadre politique, comme une forme de communauté. Ainsi, on parlait d'une nation juive bien avant la création de l'État d'Israël et on décrit la Yougoslavie comme étant un État multinational. Si la nation peut exister sans l'État et si un État peut servir plusieurs nations, il importe de distinguer les deux concepts.

Une nation est une communauté d'individus unis par un sentiment de solidarité et habituellement désireux de perpétuer cette solidarité par des moyens politiques. Ce sentiment repose sur des facteurs objectifs communs (l'histoire, le territoire, la race, l'ethnicité, la culture, la langue, la religion, les coutumes) et sur des facteurs subjectifs communs (le sentiment d'avoir une identité distincte, la conscience d'intérêts communs, la volonté de vivre ensemble ou le «vouloir vivre collectif»). Ces facteurs favorisent la formation de relations étroites entre les membres de ce type de communauté et les portent à coopérer entre eux plus facilement qu'avec des étrangers.

Certains auteurs définissent la nation par la langue et la culture; d'autres, par le patrimoine ou le territoire (la patrie); d'autres, par les objectifs communs; d'autres soulignent l'existence dans certains cas d'une organisation politique antérieure à la nation. La raison de cette diversité d'interprétations, et il y a bien d'autres définitions du terme nation, est assez simple: les communautés nationales ne se forment pas en suivant un seul modèle mais plutôt sous l'influence de différentes combinaisons de facteurs, certains objectifs et d'autres subjectifs. Il y a donc nation lorsqu'un groupe suffisamment nombreux et organisé d'individus, partageant un certain nombre de facteurs de solidarité, se considère effectivement comme une nation.

Quel rapport y a-t-il entre la nation, forme de communauté, et l'État, forme d'association juridique et politique? (cf. p. 00) Certaines communautés nationales sont le produit d'États préexistants; d'autres créent leur propre État; d'autres encore cohabitent, pour diverses raisons, avec d'autres communautés linguistiques, culturelles, ethniques et nationales dans un même État, souvent organisé suivant les principes du fédéralisme (cf. p. 00). Quelques-uns des plus vastes États du monde, par exemple l'Union des Républiques socialistes soviétiques et l'Inde, appartiennent à ce dernier groupe de même que le Canada.

Les Canadiens français ont traditionnellement insisté sur le caractère distinct de leur langue, de leur culture et de leur patrimoine en se réclamant d'une nation canadienne-française. D'où le concept des deux nations qui évoque l'existence au Canada de nations distinctes, l'une canadienne-française et l'autre canadienne-anglaise. Les Indiens et les Inuit se considèrent aussi comme appartenant à des nations distinctes dans l'ensemble canadien. Quant aux Canadiens anglophones et aux membres des autres groupes ethnoculturels, la majorité d'entre eux favorise un concept de nation fondé sur l'organisation politique commune, le territoire commun et le vouloir vivre collectif, et englobant toute la population canadienne avec ses différentes communautés linguistiques, culturelles et ethniques. Depuis quelque temps, un nombre important de Québécois francophones s'inspirent de ces mêmes critères (organisation politique, territoire et vouloir vivre collectif) pour définir le Québec comme communauté nationale.

(Extrait du document «Définir pour choisir», de la Commission de l'unité canadienne)

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 3 JUILLET 1980

$240: des couches pour un an...

Dans son éditorial du 16 juin, M. Ivan Guay s'en prenait vigoureusement à la politique nataliste projetée par le gouvernement québécois. M. Guay l'attaquait d'abord du point de vue de l'efficacité. Je passerai vite sur cet aspect car il est en effet peu probable que les $240 offerts contribuent à accroître le rythme de la production nationale. Nous pouvions tous reconnaître dans ce passage le froid réalisme dont M. Guay entend faire sa marque de commerce.

Hélas, sa haine visiblement viscérale de toute forme de nationalisme devait l'entraîner encore une fois, loin de la belle et rigoureuse logique, dans les marais de la subjectivité la plus débridée. Enchaînant comme un mauvais écolier de fausses causes à de faux effets, M. Guay en arrive à cette conclusion pour le moins étonnante: ce serait par «racisme obtus et intolérant» que M. Lazure aurait l'intention d'offrir $240 aux femmes qui feront don à la patrie d'un nouveau citoyen.

En effet, si M. Lazure n'était pas un raciste, il ferait plutôt venir des régions surpeuplées de la terre les citoyens et citoyennes qui manquent au Québec, plutôt que de chercher à reproduire des Québécois d'appellation contrôlée. Cette attitude répugnante est le fruit du nationalisme étroit dont évidemment le Parti québécois est le propagateur non moins détestable.

M. Guay a sans doute oublié de prendre en considération que le «cadeau» de $240 s'adresse aux Québécoises, de toutes les origines et que ses effets, si effets il y a, devraient se faire sentir également dans toutes les parties de la société. Il oublie aussi que le gouvernement actuel du Québec a été, par le biais du ministre Couture, un des leaders dans l'accueil des réfugiés indochinois. M. Guay oublie de s'en prendre, par la même occasion, à toute la politique des allocations familiales, provinciale... et fédérale. Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas lui aussi «favoriser l'essor de l'économie» plutôt que de gaspiller des millions?

Mais ce que M. Guay oublie surtout, c'est que politique nataliste ou pas, $240, pour une famille à revenu moyen, cela s'apprécie. Bien sûr, on ne fera pas un enfant de plus pour autant, mais la reproduction étant un geste éminemment social, il n'est que tout à fait normal que les deniers publics soient mis à contribution, quel que soit l'état de l'économie. Il est tout à fait illusoire d'ailleurs de croire que les femmes quitteront un jour le marché du travail pour revenir faire des enfants en série. Par contre, il n'est pas interdit de penser qu'en atténuant l'impact économique de la naissance, certaines familles se laisseront tenter par un deuxième, troisième ou même quatrième enfant. Dans cette optique, la politique nataliste du gouvernement ne saurait être qu'un timide début.

En conclusion, je voudrais dire que je ne me suis jamais senti si compétent en écrivant à un journal parce que mon épouse et moi sommes justement à l'âge où nous devons décider d'accroître ou de stopper l'expansion de notre famille. Il est évident que la question économique ne jouera que fort peu mais nous aimerions qu'elle ait encore moins d'importance, voire pas du tout. Pour nous, la politique nataliste n'a rien de «réactionnaire» et elle est encore moins un «stérilet intellectuel». Elle constitue une aide, petite, mais utile ($240 suffisent à acheter 1,800 couches jetables, soit la quantité qu'un bébé normal consomme en un an environ, d'après une évaluation rapide). Et vivent les bébés neufs! Qui sait si parmi tous ces rejetons ne se trouverait pas un futur éditorialiste?

Sylvain MEUNIER
Laval

Le 35e anniversaire de la bombe atomique

Je trouve très approprié l'éditorial de Monsieur Jean Pellerin intitulé «Pour le 35e anniversaire de la bombe atomique» paru dans LA PRESSE le 18 juin, lequel commente un événement auquel on n'a peut-être pas accordé toute l'importance qu'il mérite, soit la rencontre à Los Alamos des «magiciens de l'atome» qui en 1945 ont fait entrer l'humanité dans une ère nouvelle.

J'aimerais cependant ajouter quelques détails pertinents et redresser une couple d'erreurs décelées dans le premier paragraphe de l'éditorial.

Les savants conçurent tout d'abord une bombe du type «Little Boy» (telle celle lâchée le 6 août 1945 sur Hiroshima) utilisant de l'uranium 235 extrait difficilement de l'uranium naturel dans une usine construite à grands frais à Oak Ridge au Tennessee. Les experts étaient certains que cette arme fonctionnerait sans anicroche, ce qui n'était pas le cas pour l'autre type de bombe auquel on a donné le nom de «Fat Man» (semblable à celle qui explosa au-dessus de Nagasaki le 9 août). Dans celle-ci, la détonation est amorcée par une «implosion» et la bombe utilise le plutonium 239 produit dans des réacteurs nucléaires. Il fut donc décidé d'essayer en premier lieu une bombe «Fat Man».

On installa l'engin au sommet d'une tour métallique d'une centaine de pieds de hauteur dans le désert du Nouveau-Mexique près d'Alamogordo (et non Los Alamos où se trouvaient les laboratoires et les résidences des atomistes et qui est située à plus de deux cents milles au nord du terrain d'essai). Elle fut détonnée le 16 juillet (et non le 16 juin). Ce fut une réussite complète.

Les hommes qui jouèrent un rôle prépondérant dans le déroulement de cette entreprise gigantesque furent Albert Einstein qui convainquit le Président Roosevelt du danger que les Allemands dament le pion aux alliés dans ce domaine crucial, le général Groves nommé responsble du projet Manhattan et qui fut la dynamo de cette histoire à succès, Enrico Fermi qui réalisa à Chicago la première réaction atomique soutenue et à Robert Oppenheimer qui fut le grand cerveau scientifique de Los Alamos.

Un fait reste à souligner: cette arme incroyablement destructrice mit un point final à l'hécatombe de la guerre dans le Pacifique, ce qui rassura le Président Truman sur la justesse de sa décision de l'utiliser.

Victor de La DURANTAYE, ing.
Boucherville

Autour du cauchemar olympique

Ce n'est pas sans une certaine satisfaction que j'ai lu l'éditorial d'Ivan Guay dans LA PRESSE du 13 juin 1980. Je ne suis pas fâché qu'il s'en prenne à une idole des éléments conservateurs — même s'ils se disent «libéraux» — de notre société. Tout à fait d'accord avec Ivan Guay sur l'essentiel: la construction du stade olympique de Montréal fut une bêtise monumentale, aussi monumentale que l'édifice lui-même.

J'exprimerais certaines réserves sur certains propos de votre éditorialiste. J'admets avec lui que nos voisins, les Américains, sont plus économes des deniers publics et des investissements privés quand ils construisent des stades, mais de là à croire qu'ils sont à l'abri de pareilles extravagances... Voyez à quelle impasse a abouti l'expansion effrénée et désordonnée de New York. Ce peuple qui se croyait doué d'un sens infaillible des affaires, que d'erreurs coûteuses et désastreuses n'a-t-il pas commises dans son histoire, pour ne mentionner que la plus récente, la guerre du Vietnam. Excellente affaire pour les marchands de canons et leurs nombreux employés, mais pour la société américaine dans son ensemble?

Pour ce qui est du fond du problème, d'après Ivan Guay, je ne vois pas de rapport entre le déficit olympique et le nombre d'avocats dans notre collectivité. A qui veut-il faire croire qu'un avocat est une espèce de poète qui a la tête dans les nuages et un parfait mépris des biens de ce monde? Qu'il observe un peu le monde des affaires, rue Saint-Jacques justement, tout près du siège social de LA PRESSE, et il verra qu'il ne manque ni avocats devenus hommes d'affaires ni hommes d'affaires qui ont fait de solides études de droit pour survivre dans ce milieu où la méconnaissance du droit ne pardonne pas.

Et je voudrais lui faire remarquer, en terminant, que le stade olympique fut une excellente affaire pour de nombreux entrepreneurs. C'en sera également une bonne pour de nombreux avocats, si des poursuites sont intentées suite aux révélations de l'enquête Malouf.

Pierre DORION
Gatineau

M. Dorion me permettra sans doute de préciser ce que je voulais dire en parlant des «avocats» et des «hommes d'affaires». Le retard économique des Canadiens français tient largement au fait que pendant plus d'un siècle les élites ont été formées d'avocats, de médecins et de prêtres, qui ont façonné la mentalité de leurs concitoyens et ont créé un climat de méfiance et souvent de mépris pour les hommes d'affaires et la réalité économique. Ce n'est pas un hasard, par exemple, si plus de 80 pour cent des Montréalais sont des locataires. Cette mentalité a commencé à changer mais le réalisme économique est encore loin de constituer le climat psychologique du Québec francophone. C'est ce qui explique le succès d'estime de l'avocat Drapeau, maire de Montréal.

Ivan Guay

Déficit bien montréalais

Certes, comme le souligne le rapport Malouf, le stade olympique est de conception française.

Mais nous pouvons nous consoler: le déficit olympique, lui, est de conception entièrement montréalaise.

Alain BOYCE
Verdun

Certains voient du colonialisme partout

Parmi les commentaires au sujet du rapport Malouf, j'ai entendu dire que confier la construction du stade à un architecte français était une «attitude de colonisé».

On est libre de porter un jugement, bon ou mauvais, sur le talent de M. Taillibert ou sur la décision de choisir un étranger, mais point de voir dans sa désignation un geste d'allégeance.

Aller chercher un artiste au-delà des frontières est tout à fait normal. Les rois de France qui n'étaient, certes, les vassaux de personne l'ont fait pendant des siècles. Pas plus que ces anciens souverains, les actuels citoyens de la République n'éprouvent de gêne à penser qu'une partie de notre patrimoine est l'oeuvre de ces étrangers.

C'est que les Fançais, même aux heures les plus tristes et les plus dures, ne cessent jamais de jouir de la possession certaine d'une patrie. Les Québécois, pour le moment, demeurent encore dans le vague sur ce point capital. Voilà pourquoi, sans doute, certains s'en vont mettre du patriotisme dans un domaine où il n'a que faire, tandis qu'ils trouvent tout naturel d'obéir à des lois votées par un parlement où leurs représentants sont fondamentalement minoritaires.

Franchement, montrer un nationalisme chatouilleux quelques jours après avoir refusé à son gouvernement la permission de négocier en vue de donner à l'État un statut d'adulte, c'est parler de corde dans la maison d'un pendu.

Pierre-Louis MALLEN
Paris

5 ans pour déceler une dyslexie

M. Jacques-Yvan Morin,
ministre
Ministère de l'Éducation
Québec
Monsieur le ministre,

Je vous demandais récemment de jeter un peu de lumière sur les circonstances qui ont entouré le classement de mon enfant pendant ces quatre dernières années en adaptation scolaire à la commission scolaire Mont-Fort.

J'ai reçu comme réponse de votre ministère beaucoup de mots qui se contentent de faire la chronologie banale des événements sans pour autant apporter une réponse à mes questions. (...)

Aussi, vous me permettrez de vous réadresser cette même demande, avec cette fois, plus d'insistance.

Des tests psychologiques montrent bien que mon enfant est intelligent, et son comportement le prouve. Il aura bientôt 12 ans et entamera sous peu sa cinquième année pour certaines matières, et pourtant, il écrit et lit avec beaucoup de difficulté. Mais Martin a un problème: il est dyslexique.

Déjà en 1974, on le soupçonnait dès sa première année d'école de souffrir d'un problème qui entravait un apprentissage normal. À l'époque, malgré notre insistance à demander d'identifier de quel type de problème il souffrait, on nous refusait une évaluation complète sous prétexte qu'il était trop jeune et que cela ne donnerait rien.

Pendant les années qui suivirent, on l'a promené d'une classe de maturation à une classe de troubles graves d'apprentissage, à une classe à faible effectif et j'en passe. Aucun des nombreux spécialistes de la commission scolaire ou de l'école n'a su détecter le problème, et l'on n'a jamais pris de mesure psychologiques adéquates afin de dépister son problème. L'on n'a jamais, et je parle de ses professeurs, été alerté à la possibilité d'un problème organique.

En février 1980, à force d'insistance de notre part, Martin est porté à l'attention de l'infirmière qui le réfère à l'hôpital Ste-Justine où l'on dépiste son problème de dyslexie. Quelque temps après, Martin est orienté de façon adéquate et commence déjà à reprendre le temps perdu.

Comment pouvons-nous expliquer qu'une commission scolaire qui dispose de budget important pour son secteur d'adaptation scolaire ait été incapable durant les cinq années où mon fils a fréquenté l'école de cerner un tel problème? Comment des orthopédagogues, des psychologues, des conseillers en orientation, des conseillers en adaptation scolaire peuvent-ils envoyer un enfant de classes spéciales en classes spéciales, sans dépister le problème dont il souffre?

Ce qui m'inquiète, ce sont toutes ces années qu'il a perdues. Ce qui m'inquiète aussi, c'est de lire dans les journaux que bientôt 30 pour cent de notre population scolaire devra fréquenter de telles classes. En 1969, 10,000 enfants étaient considérés comme ayant des troubles d'apprentissage. En 1979, le nombre d'enfants est passé à 64,000.

Comment se fait-il qu'au Québec, en dix ans, notre population soit devenue si tarée que le tiers doive aller dans le secteur de la réadaptation scolaire? Est-ce l'école ou les enfants que l'on devrait réadapter?

Pourquoi ne pas donner à l'enfant la chance d'entamer son année normalement, quitte à le déplacer en cours de route ou encore lui faire reprendre son année s'il échoue, au lieu d'un classement souvent précipité? Je pense à ces enfants qui auraient réellement besoin de support spécial et qui ne l'ont pas, à cause des classements inutiles.

Je ne doute aucunement de la nécessité des classes d'adaptation scolaire, mais pour une clientèle qui aura été judicieusement choisie.

Mme Nicole GIRARD
Saint-Bruno

On se moque des plaisanciers!

Monsieur Guy Pinard
Cher Monsieur,

J'ai lu avec intérêt votre article sur les relations entre la Garde côtière et les plaisanciers dans l'édition du 17 juin 1980 du journal LA PRESSE.

Je voudrais à mon tour apporter brièvement mon témoignage et ma contribution à ce dossier. En premier lieu, il me fait plaisir de vous mettre sous pli copie de deux lettres que j'ai adressées à la Garde côtière, en rapport avec la question.

J'ajouterai ce qui suit: Je dois déplorer les changements dans l'installation et l'entretien des bouées au niveau de la rivière des Prairies, dans deux passes dangereuses **mais navigables,** soit le rapide du Cheval blanc et le rapide Lalemand.

Je suis un néophyte de la navigation. J'ai en effet commencé l'an dernier. Néanmoins après une lecture attentive du guide de sécurité de la Garde côtière canadienne, j'ai pu en 1979 utiliser sans encombre et le rapide du Cheval blanc et le rapide Lalemand à au moins dix ou douze reprises, avec une embarcation de 22 pieds dont le tirant d'eau était d'environ trente (30) pouces.

Cette année, avec une embarcation plus considérable il est vrai mais dont le tirant d'eau est le même, j'ai accroché légèrement dans le rapide Lalemand, alors que je circulais à l'intérieur des bouées. Le propriétaire actuel de l'embarcation que j'avais l'an dernier a, pour sa part, accroché dans le même rapide Lalemand, à l'intérieur des bouées, le même jour que moi, et a infligé à son bateau des dommages beaucoup plus considérables, soit pour une somme d'environ $700.

Vous conviendrez sans doute que les dommages subis par un seul plaisancier dépassent le modeste $300 qu'apparemment la Garde côtière a voulu économiser en changeant d'entrepreneur.

Je sais que les propriétaires d'embarcations motorisées soulèvent généralement peu de sympathie pour les problèmes qu'ils éprouvent. Pourtant on accepte allègrement des taxes d'accises et de vente qui peuvent atteindre et même dépasser le tiers du coût de ces embarcations, compte tenu qu'un nombre imposant est fabriqué à l'extérieur.

Si donc le ministère des Transports ne voit pas l'utilité de subventionner les plaisanciers, ce qui est défendable même au point de vue politique, peut-être pourrait-il au nom de la logique, réduire les différentes taxes qu'il perçoit des plaisanciers sur l'essence, les pièces et les embarcations elles-mêmes, ce qui permettrait d'autre part à des associations de plaisanciers, moyennant cotisation, de baliser elles-mêmes aux frais de leurs membres, avec l'argent ainsi récupéré, les cours d'eaux les plus intéressants de la province de Québec.

Dernier détail: Je vous invite à aller visiter le «pier number 4» dans le port de Toronto. Il s'agit d'une installation très récente où l'on a converti en marina accessible à des voiliers et croiseurs une infime partie du port de Toronto, près de la Tour du C.N. On y a également aménagé restaurants et commerces dans les anciens entrepôts du port. En somme on a réalisé là-bas une «fenêtre sur le lac» alors qu'ici on continue à rêver de nos «fenêtres sur le fleuve», pendant qu'un ministère des Transports nous enlève doucement et systématiquement l'accès à nos cours d'eaux.

Guy PEPIN, C.R.
Montréal

À ces fonctionnaires, chapeau!

On dit souvent que les fonctionnaires sont inefficaces, qu'il est difficile d'obtenir d'eux des renseignements. Je me dois de relater une expérience complètement différente.

Le jeudi 12 juin, j'avais à faire plusieurs démarches dans des bureaux gouvernementaux et municipaux: Palais de Justice à Montréal, service des compagnies à Montréal et bureau de l'urbanisme à Laval. J'appréhendais un peu les difficultés de la journée.

Mais voilà, j'ai rencontré des personnes qui avaient un sens professionnel peu commun. Chacun et chacune ont su me donner avec une très grande gentillesse tous les renseignements que je demandais. À chaque endroit j'ai également reçu de l'encouragement pour mes projets.

Je tenais à souligner ces faits et je suis convaincu que je ne suis pas le seul à avoir connu une telle expérience. Je salue les gens que j'ai rencontrés cette journée-là.

JEAN BOURQUE,
Laval

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres brèves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se reserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

TAUX D'INTÉRÊT SPÉCIAL
POUR PROJET DE RÉNOVATION

Explication: Quelle que soit la banque dont vous obtenez le prêt hypothécaire, Métropolitain paiera la différence, la première année seulement, pour abaisser le taux d'intérêt à 12%.

12% PREMIÈRE ANNÉE SEULEMENT

Pour les années subséquentes, le taux d'inflation normal couvrira avantageusement le taux d'intérêt.

DÈS MAINTENANT

AVEC L'AIDE DE NOS EXPERTS
METROPOLITAIN

la salle de jeu occupe une place de plus en plus importante dans notre style de vie. Il est donc important de soigner la décoration de cette pièce. Nous saurons vous conseiller dans la planification de cet espace vital.

QUELS SONT VOS BESOINS?
■ Grenier ■ Dortoir ■ Salle de jeu ■ Salle de bains ■ Toiture ■ Bureau ■ Cuisine ■ Travaux de menuiserie ■ Renovations générales

OU COMPOSEZ 482-0600 POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

VENEZ VISITER NOTRE SALLE DE MONTRE SITUÉE AU 4058 OUEST RUE JEAN-TALON

Sur le côté ouest de l'édifice Cesco

HEURES D'OUVERTURE: Sam. 9h à 4h, Dim. 11h à 5h, Lun., mar., merc., 9h à 5h, Jeu., ven., 9h à 8h.

SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 3 JUILLET 1980

LE CONSEIL POUR L'UNITÉ CANADIENNE

D'abord, les droits fondamentaux

—2—

LA PRESSE présente aujourd'hui la deuxième tranche d'un document préparé par le Conseil pour l'unité canadienne, sur les problèmes de révision de la constitution du Canada.

Toute Constitution est un document solennel que les citoyens apprennent à vénérer. Il s'agit de la loi fondamentale du pays, de la loi des lois.

Elle l'emporte en importance sur tout autre document ou toute autre loi.

Aussi le style de la Constitution importe-t-il. Et il en est ainsi de son préambule. Qui ne se souvient pas, par exemple, des premiers mots de la Constitution américaine: «We The People...»

Nous aurions tort de minimiser l'importance du préambule d'une Constitution. Outre que les cours de justice y réfèrent de temps à autre, il est évident qu'un préambule inspiré a valeur éducative pour une nation et peut constituer un symbole d'une légitime fierté. Les préambule de la Constitution actuelle est déficient à plus d'un point de vue. Il ne décrit pas le Canada dans toutes ses composantes et il manque d'élégance et d'inspiration. Dans un nouveau préambule, il faudra affirmer notre foi dans les valeurs démocratiques, notre acceptation de la *rule of law*, notre attachement aux droits fondamentaux. Il faudra référer dans ce préambule aux peuples fondateurs, aux Amérindiens, à ceux qui sont venus se joindre aux groupes francophone et anglophone pour bâtir le Canada actuel.

L'enchâssement des droits fondamentaux

Plus d'un auteur a écrit qu'on juge de la qualité d'un État démocratique à la façon dont les droits fondamentaux sont respectés et protégés chez lui.

La chose est vraie dans les États relativement homogènes, mais devenus rares; elle l'est davantage peut-être chez les peuples hétérogènes comme c'est le cas chez nous.

Parce que nous avons deux grandes communautés linguistiques chez nous, parce que les nations amérindiennes au Canada plongent leurs racines fort loin dans notre histoire bien avant la venue des Européens en terre d'Amérique, il devient évident que la Constitution de demain devra consacrer dans le texte de base certains droits collectifs.

Et parce que tout Canadien est d'abord et avant tout un individu, il devient évident qu'il nous faut protéger les droits fondamentaux de la personne humaine. Ils sont bien connus: les droits politiques, les droits juridiques, les droits économiques, les droits sociaux et culturels pour ne nommer que les genres les plus universellement acceptés dans le monde libre.

Ces droits, il est plus d'une façon de les protéger; tantôt par la loi, tantôt par les décisions judiciaires; tantôt par leur intégration à la Constitution même.

À l'instar de plusieurs États, c'est ce dernier mode qui emporte notre adhésion. C'est le cas aux États-Unis et en France; le Royaume-Uni lui-même a accepté d'être lié par la Convention européenne des droits de l'homme.

Plusieurs rapports, celui du Barreau canadien, celui du Parti libéral du Québec, celui de la Commission Pepin-Robarts ont prôné l'enchâssement des droits fondamentaux dans le texte même de la Constitution.

Nous prônons à notre tour l'intégration des droits fondamentaux dans la Constitution même, du moins ceux qui sont les plus connus et les plus universellement acceptés. Pour le surplus, on pourrait laisser leur protection à l'action des mesures législatives édictées par les corps législatifs provinciaux et fédéraux dans les divers domaines de leur compétence.

La protection des droits linguistiques

Le Canada comprend deux *grandes communautés linguistiques* sans compter les langues amérindiennes et esquimaudes.

Notre Consitution de 1867 comporte un embryon de bilinguisme institutionnel. Dans l'ordre fédéral, il est incomplet. Le Parlement central, en 1969, a vu, à juste titre, à corriger cette carence en adoptant une loi sur les langues officielles, loi dont les tribunaux ont reconnu lavalidité. Le principe de l'égalité des langues française et anglaise pour ce qui a trait au Gouvernement et au Parlement du Canada, principe consacré par cette mesure législative, devrait, à notre avis, être enchâssé dans la Consitution.

Tous les grands rapports publiés ces dernières années en matière constitutionnelle rejoignaient cette idée: Le Rapport Molgat-McGuigan de 1972; «Le temps d'agir» de M. Trudeau; le rapport Pepin-Robarts, le rapport Ryan et autres.

Dans l'ordre provincial, la Constitution protège au Québec et au Manitoba la langue parlere, ainsi que l'établissent les rére, ainsique l'établissent les récents arrêts Blaikie et Forest rendus par la Cour suprême en décembre 1979. La Constitution ne parle pas de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces. Ceci pouvait se comprendre en 1867. Aujourd'hui, sur ce plan, la Constitution manque nettement d'équilibre. Il faut faire cesser le système des deux poids deux mesures. Doit-on enchâsser les droits linguistiques dans l'ordre provincial? Si oui, dans quelles provinces? Doit-on laisser ce champ aux mesures statutaires provinciales? Il y a ici deux philosophies possibles. La Commission Pepin-Robarts a prôné l'enchâssement dans l'ordre fédéral et pour ce qui est de l'ordre provincial elle a suggéré l'adoption de mesures législatives quitte à en arriver à un enchâssement par consensus. D'autres part, le Rapport du Comité de la Constitution du Barreau canadien a prôné l'enchâssement d'un nombre imposant de droits linguistiques dans l'ordre provincial. Le gouvernement Trudeau dans son document «Le temps d'agir» a suggéré l'enchâssement de la langue judiciaire et législative dans trois provinces: Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick. En plus de ces trois provinces le rapport Ryan a suggéré le Manitoba.

Il appert que certains droits linguistiques devraient être enchâssés, comme le droit à un procès criminel dans l'une ou l'autre langue officielle partout au Canada. De plus en plus, un consensus se fait sur ce plan.

Il faut dans l'ordre provincial établir un équilibre qui n'existe pas dans nos textes constitutionnels actuels. Il semblerait que la mesure la plus appropriée serait un certain enchâssement dans l'ordre provincial des droits linguistiques, comme ceux relatifs aux procès et pour le reste la liberté pour les provinces d'adopter une législation protectrice des droits linguistiques.

La formule générale d'amendement

Parvenu à l'indépendance politique en 1931, le Canada n'a pas encore réussi à rapatrier sa Consttitution et à mettre au point une formule générale d'amendement, bien qu'il s'y emploie depuis 1927.

Pourtant plusieurs formules mises de l'avant avaient leur mérite; on songe ici à la formule Fulton-Favreau, à la formule Turner-Trudeau, à la formule de Victoria. Le Rapport Ryan propose une formule qui s'inspire de celle de Victoria.

La formule la plus ingénieuse qui ait été proposée jusqu'ici semble être celle qui fut mise de l'avant par la Commission Pepin-Robarts. Elle a le mérite de donner un égal droit d'initiative au pouvoir central et aux provinces, en plus d'avoir une grande valeur démocratique en faisant intervenir un référendum par régions et elle permet d'éviter les impasses créées par un veto donné à des gouvernements.

Cette formule on le sait est la suivante:

L'amendement à la loi fondamentale se ferait par une loi introduite soit à la Chambre basse qui représente le fédéral ou à la secone chambre qui représente les provinces, et, lorsque adoptée par les deux chambres, serait sujette à être ratifiée par un référendum canadien, récoltant une pluralité de votes dans chacune des quatres grandes régions du pays: Ontario, Québec, Est canadien, Ouest canadien.

Pareille formule fort démocratique et la moins susceptible de donner lieu à des impasses, semble répondre aux grands critères d'une formule d'amendement: assez souple pour permettre des amendements, assez lourde pour décourager les tentatives trop peu mûries. Nous sommes portés à y donner notre adhésion.

La réforme de la seconde Chambre centrale

La quasi-totalité des mémoires qui, ces dernières années, ont fait des propositions de révision constitutionnelle ont prôné des amendements assez radicaux tant à la Constitution qu'à la composition actuelle de notre Sénat.

Le Sénat électif, tel celui qui existe aux États-Unis, présente bien sûr de grands avantages. L'élection confère une grande crédibilité aux sénateurs. L'élection de la seconde chambre va de soi en régime congressionnel. Elle peut exister en régime parlementaire d'inspiration britannique ainsi qu'en témoigne le cas de l'Australie, encore qu'elle puisse donner lieu à une sérieuse crise constitutionnelle comme on l'a vu assez récemment dans ce dernier pays.

À la réflexion, il semblerait qu'une seconde chambre formée en partie de délégués des provinces, rencontre une certaine adhésion au Canada à l'heure actuelle. Elle permet aux régions d'être présentes dans le coeur même du pays et elle sensibilise du même coup le corps législatif central aux besoins des régions.

Pareille formule permettrait d'améliorer les relations fédérales-provinciales qui chez nous, on le sait, jouent un rôle capital depuis des années, surtout depuis la dernière guerre.

Plusieurs propositions ont été mises de l'avant.

Ainsi que le mémoire du Barreau canadien en 1978 et le rapport de la Commission Pepin-Robarts en 1979 l'ont illustré, cette seconde Chambre jouirait de pouvoirs précis dans les domaines conjoints aux deux ordres de gouvernement et dans les relations fédérales-provinciales en général. La Colombie-Britannique et le comité consultatif de l'Ontario s'inscrivent dans la même optique.

Le rapport Ryan vient à son tour de s'inscrire dans l'optique développée par le rapport Pépin-Robarts en ce domaine. Cette seconde Chambre n'est pas législative. C'est un organisme fédéral, un grand conseil fédéral.

C'est probablement à cet endroit que le régionalisme au Canada serait le plus en évidence. Pareille recommandation est de nature à écarter dans une très large mesure tout sentiment d'aliénation du pouvoir qu'une région peut ressentir à l'égard du pouvoir central.

DEMAIN: Le partage des compétences.

Lysiane Gagnon

Où étiez-vous mardi à midi?

Où étiez-vous mardi le 1er juillet à midi? Avez-vous entonné, toutes affaires cessantes, le «O Canada» comme M. Trudeau vous l'avait demandé?

Moi le premier juillet à midi j'étais en train de faire dégeler mon congélateur en me disant que la prochaine fois merde ou on achète un frigo «frost free» ou je ferme boutique. Sur le coup de midi, j'étais à y mettre — ce qu'il ne faut **jamais** faire si on veut que son frigo dure — des bols d'eau chaude pour que ça dégèle plus vite... lorsque tout à coup la mémoire me revint et avec elle la culpabilité, brûlante comme un poignard qu'un patriote planterait dans l'omoplate d'un apatride.

La Fête du Canada! Le «O Canada» qu'il fallait chanter à midi! Notre plus beau premier juillet, comme dirait mon patron! O misérable de moi, ingrate envers la terre de mes aïeux, qui n'ai jamais eu ce courage de porter ni l'épée ni la croix, j'avais oublié!

Honte... J'étais là, tout entière absorbée par de futiles tâches matérielles, la main trempée dans l'eau et le front ceint d'un vieux bandeau, alors qu'en d'autres lieux, M. Trudeau et M. Doucet évoquaient noblement les valeurs de foi trempée et les fronts ceints de fleurons glorieux!

Je sortis en vitesse, croyant retrouver dans la rue mon peuple en liesse mais dehors hélas, rien, on se serait cru un dimanche ordinaire.

Je cours au Carré Dominion, j'arrive juste en même temps que quelques majorettes qui précèdent un défilé d'autos vaguement décorées, l'une d'elles transportant un gâteau d'anniversaire, délicate attention envers un pays qui s'est davantage nourri de pétrole et de chicanes que de crème au moka...

Nous sommes au centre-ville, angle Peel et Ste-Catherine mais même pas 15 à s'arrêter pour regarder passer le défilé! Et sur les 15, tout le monde parle anglais!

Un groupe de jeunes touristes passent avec des pulls imprimés: «It's better in the Bahamas»... C'est mieux aux Bahamas, you bet!

Autour de la tribune où l'on va chanter le «O Canada» et couper le gâteau, se forme une petite foule passive faite surtout de badauds assemblés par hasard. On chante «Happy Birthday Canada» mais le Canada ne répond pas et personne ne soufflera les chandelles sur le gâteau pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. Collé sur un poteau du square, comme un rappel dérisoire, un «oui» bleu et blanc oublié là...

Le party est fini. Où aller maintenant? Consultons la liste des festivités: Châteauguay, Otterburn Park, Pierrefonds, Lachine, Outremont, Pointe-Claire, Ste-Dorothée, LaSalle, Greenfield Park... Tout se passe dans l'ouest. Sur la carte du 1er juillet, l'est montréalais est comme le vide, le désert, l'absence, le non-être.

Dans l'ouest? Soit, allons-y. Destination Pierrefonds, où 35 nouveaux Canadiens seront assermentés sous l'oeil accueillant du chef du PLQ, M. Claude Ryan. Hélas j'arrive en retard. Mais à temps pour une petite réception à l'aréna de la polyvalente où se presse l'élite locale, et où M. Ryan s'attarde bien que la cérémonie soit terminée depuis au moins une heure. Il serre des mains, signe des autographes, cause avec tout un chacun, sans répit, on dirait qu'il aime ça pour vrai.

«Thank you for everything you have done for this country», murmure, avec un sourire extasié, une jeune hôtesse de l'air, tandis qu'un chef-cuisinier d'origine belge observe, ébahi, impressionné, n'ayant jamais vu dans sa vieille Europe un chef politique serrer autant de mains en si peu de temps.

M. Ryan, qui n'est pas exactement un épicurien et que les plaisirs de la table laissent, dit-on, indifférent, ne touche pas aux tranches de smoked meat et de poulet pressé qui l'attendent mais il cédera quand même à la douce tentation de tremper, ô débauche, ses lèvres dans un verre de bière.

Retour en ville, rêveuse... Se pourrait-il que cette fête nationale soit sous le signe de la mode rétro? Ils viennent de promulguer le «O Canada» comme hymne national alors qu'on pensait tous ici, pour la plupart, que c'était chose faite depuis longtemps!... Les chèques bilingues il y a 30 ans, les timbres bilingues il y a 20 ans, le drapeau officiel il y a 15 ans, et aujourd'hui c'est l'hymne... Hé là, quel beau rythme de croisière! Dommage que Messieurs Calixa-Lavallée et Routhier soient morts depuis si longtemps, ça leur aurait fait plaisir. Vous et moi serons six pieds sous terre, chers lecteurs, ils en seront encore à parler du rapatriement de la constitution et à se demander s'il ne faudrait pas adopter le castor comme emblème officiel!

Petites nouvelles politico-électorales

Rencontré par hasard au square Dominion: Nick Auf der Maur, journaliste et conseiller municipal, qui flirte vaguement avec l'idée de se présenter candidat libéral aux prochaines élections provinciales. Il a été président du Comité du «Non» dans le comté de Ste-Anne, et des libéraux de là et d'ailleurs l'ont approché. Mais ça voudrait dire qu'il devrait abandonner non seulement son poste de conseiller municipal — alors qu'il est, avec Michael Fainstat, l'unique voix d'opposition à l'Hôtel de Ville — mais aussi ses chroniques dans la Gazette et à CJAD...

— Et puis autre chose, Nick, est-ce que tu réponds aux critères de M. Ryan pour ses futurs députés?

— Ça dépend... Si la note de passage est autour de 50, 60 sur cent, j'aurais des chances!

Rencontré deux heures plus tard à la polyvalente de Pierrefonds: Me Jacques Mongeau, président de la Commission scolaire Baldwin-Cartier, président du Conseil scolaire de l'île de Montréal et président de la Fédération des commissions scolaires... Après avoir accumulé tant de présidences, Me Mongeau a l'oeil sur le nouveau comté de Nelligan, où il habite et qui est un comté super-sûr pour les libéraux puisqu'il est constitué d'une partie de Robert-Baldwin. Il songe plus que sérieusement à solliciter l'investiture libérale.

RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Trudeau a l'appui des chefs des trois principaux partis à Londres

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Trudeau, a laissé entendre, hier, qu'il avait reçu l'assurance des chefs des trois principaux partis politiques du Royaume-Uni qu'ils appuieraient un projet de loi donnant au Canada le pouvoir d'amender sa propre constitution quand les autres étapes auraient toutes été franchies au Canada.

M. Trudeau a dit qu'il n'avait pas discuté d'horaire sur le «rapatriement» de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, vieux de 113 ans; mais il a dit à ses interlocuteurs que les parlementaires canadiens et plusieurs premiers ministres de province avaient promis durant la campagne référendaire d'agir avec célérité en matière de réforme constitutionnelle.

A Londres la semaine dernière, M. Trudeau a aussi rendu visite à la reine pour lui parler de constitution. Celle-ci à l'heure présente, ne peut être amendée en principe que par Westminster.

LORS DU RÉFÉRENDUM DU 20 MAI

Les Indiens ont voté «non» à 86%

QUÉBEC — C'est dans une proportion de 86 pour cent que les Indiens du Québec ont voté non lors du référendum du 20 mai dernier, révèle une compilation du rapport officiel des résultats du référendum.

NORMAN DÉLISLE
de la Presse Canadienne

En effet, 3,731 des bulletins de vote déposés dans les bureaux de scrutin installés sur les réserves indiennes sont en faveur de l'option du «non» tandis que seulement 630 voix, soit 14,4 p.c., sont en faveur de l'option de la souveraineté-association.

Le mot d'ordre donné par les dirigeants autochtones, soit l'abstention, n'a pas été suivi dans plusieurs réserves et c'est dans des proportions souvent supérieures à 50 p.c. que les électeurs se sont rendus aux urnes dans les différents endroits.

En fait, le «oui» ne l'a emporté que dans deux réserves à travers tout le Québec.

D'abord, à la réserve montagnaise des Escoumins, dans le comté de Saguenay du ministre Lucien Lessard, le «oui» l'a emporté par 70 voix contre 29.

Puis, à la réserve montagnaise de Mingan, le «oui» l'a emporté par 9 voix contre 6. Ici cependant, seulement 15 des 181 électeurs inscrits sur la liste électorale se sont présentés aux urnes, soit à peine 8 p.c.

À d'autres endroits, la victoire du «non» chez les Indiens a été très nette. Chez les Attikamek d'Obedjiwan, le «non» l'a emporté par 114 voix contre aucune. Chez les Cris de Mistassini, le résultat a été de 330 à 10 pour le «non».

Dans d'autres réserves, le mot d'ordre d'abstention a été respecté avec beaucoup plus de rigueur.

Chez les Algonquins du Lac Simon, au sud-est de Val D'Or, aucun des 188 Indiens inscrits sur la liste électorale ne s'est rendu voter le 20 mai.

Chez les Mohawks de Caughnawaga, la plupart des 5,000 habitants n'étaient pas inscrits sur la liste électorale.

De fait, seulement 61 électeurs étaient inscrits et seulement 49 se sont rendus voter; ils ont favorisé le «non» par 44 voix contre 5.

Chez les Micmacs de Gaspésie, on a voté à 50 p.c. dans la réserve de Restigouche et à 60 p.c. à Maria. Au total, les Micmacs ont donné 5 «oui» et 309 «non».

Du côté des Inuit, on a observé le même phénomène que chez les Indiens.

Les statistiques publiées par le Directeur général des élections révèlent que les Autochtones ont participé dans une bonne proportion au référendum du 20 mai et qu'ils ont massivement appuyé le «non».

Les résultats en provenance des villages Inuit du Nouveau-Québec indiquent 682 voix pour le «non», soit 82 p.c., contre 143 «oui».

Seules les communautés de Povugnituk et de Ivujivik ont systématiquement boycotté le scrutin. Dans ces deux derniers cas, le taux de participation a été de l'ordre de 5 p.c.

L'explication de ces phénomènes demeure compliquée. On sait que c'est traditionnellement le gouvernement fédéral qui a maintenu le contact avec les autochtones au cours des ans et ce fait pourrait avoir expliqué l'inclination naturelle des électeurs Indiens et Inuit en faveur du fédéralisme.

9 jours d'aubaines!

15% de réduction sur notre collection Sealy!

Nous croyons que la nouvelle collection Sealy est magnifique... et pour faire apprécier toutes ses qualités à notre clientèle, nous offrons à prix réduits tous les matelas et sommiers de la collection. Tous sont construits avec des ressorts intérieurs, des barres de torsion très résistants... un intérieur moelleux et sont recouverts de tissu de premier choix. Choisissez le genre que vous préférez... Les prix courants seront à nouveau en vigueur dans quelques jours.

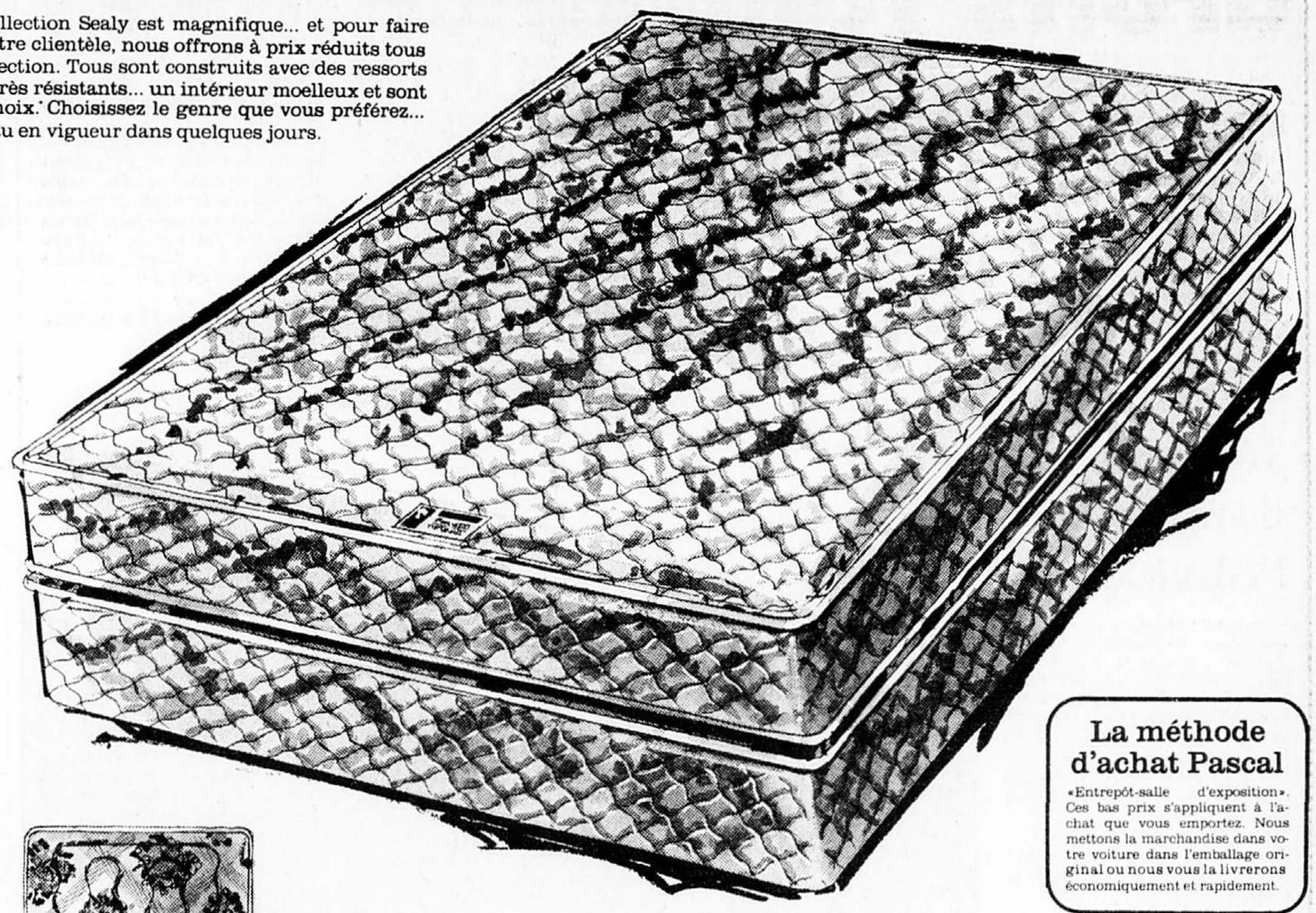

Sealy Grand-Luxe

• 312 ressorts sur 54" — jauge 13 • Isolation en filet métallique • Isolation en polyuréthane • Bordures à multipiqûres • Feutre blanc Zoltan • Mousse à piqûres multiples Sealy 3/8 • Extérieur damassé bleu • Tissu 58% rayonne, 42% polyester

Matelas ou sommier 39"

99.88

Matelas ou sommier 54"

116.88

Ensemble grand format «Queen» 60"

267.88

La méthode d'achat Pascal

«Entrepôt-salle d'exposition». Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

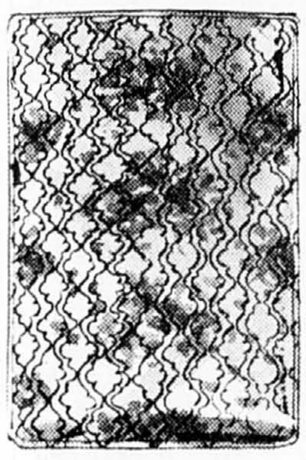

Sealy Century

• 312 ressorts sur 54" • Filet métallique 13½, avec isolation sisal • Feutre de coton blanc et bordure préformée • Extérieur 100% rayonne et dessus mousse Sealy 3/8

Matelas ou sommier 39"

91.88

Matelas ou sommier 54"

108.88

Ensemble grand format «Queen» 60"

249.88

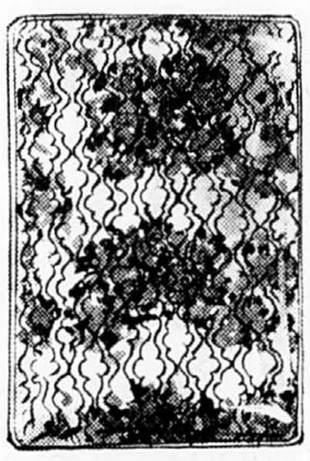

Sealy Suprême

• 312 ressorts sur 54" • Isolation filet métallique jauge 13½ • Isolation sisal • Feutre de coton blanc • Extérieur 42% polyester, 58% rayonne

Matelas ou sommier 39"

83.88

Matelas ou sommier 54"

99.88

Sealy de luxe

• 252 ressorts sur 54" • Jauge 13½ • Isolation sisal • Feutre de coton blanc, matelassage à volutes • Extérieur 100% rayonne

Matelas ou sommier 39"

74.88

Matelas ou sommier 54"

91.88

Confort de première classe

Nouveautés de chaises exclusives d'une classe supérieure. Simple, ravissante et fonctionnelle. De goût contemporain, elles sont des plus impressionnantes de beauté dans votre foyer. C'est une combinaison d'acier chromé et d'osier naturel. Employer pour compléter le mobilier moderne de votre salle à manger ou pour enjoliver votre décor. Ces chaises sont très jolies, fortes et durables. Achat spécial à très bas prix. Au fini noyer.

Chaise classique droite sur cadrage chromé avec siège et dossier en osier. **44.88 ch.**

Chaise à bras classique sur cadrage chromé avec siège et dossier en osier **54.88 ch.**

Parfait pour tous les loisirs!

Tous les compagnons de votre bien-être à la maison, en un seul meuble, création Goldcrest.

L'équipement stéréo, le petit téléviseur, un bar avec ses verres, vos livres, disques et cassettes... tout trouvera sa place dans ce superbe système mural. Une tablette rétractable permet d'accéder facilement à la platine. Riche fini orme. Dimensions hors-tout: 60 x 16 x 70. Simplicité, modernisme, versatilité.

Prix raisonnable.

359.88

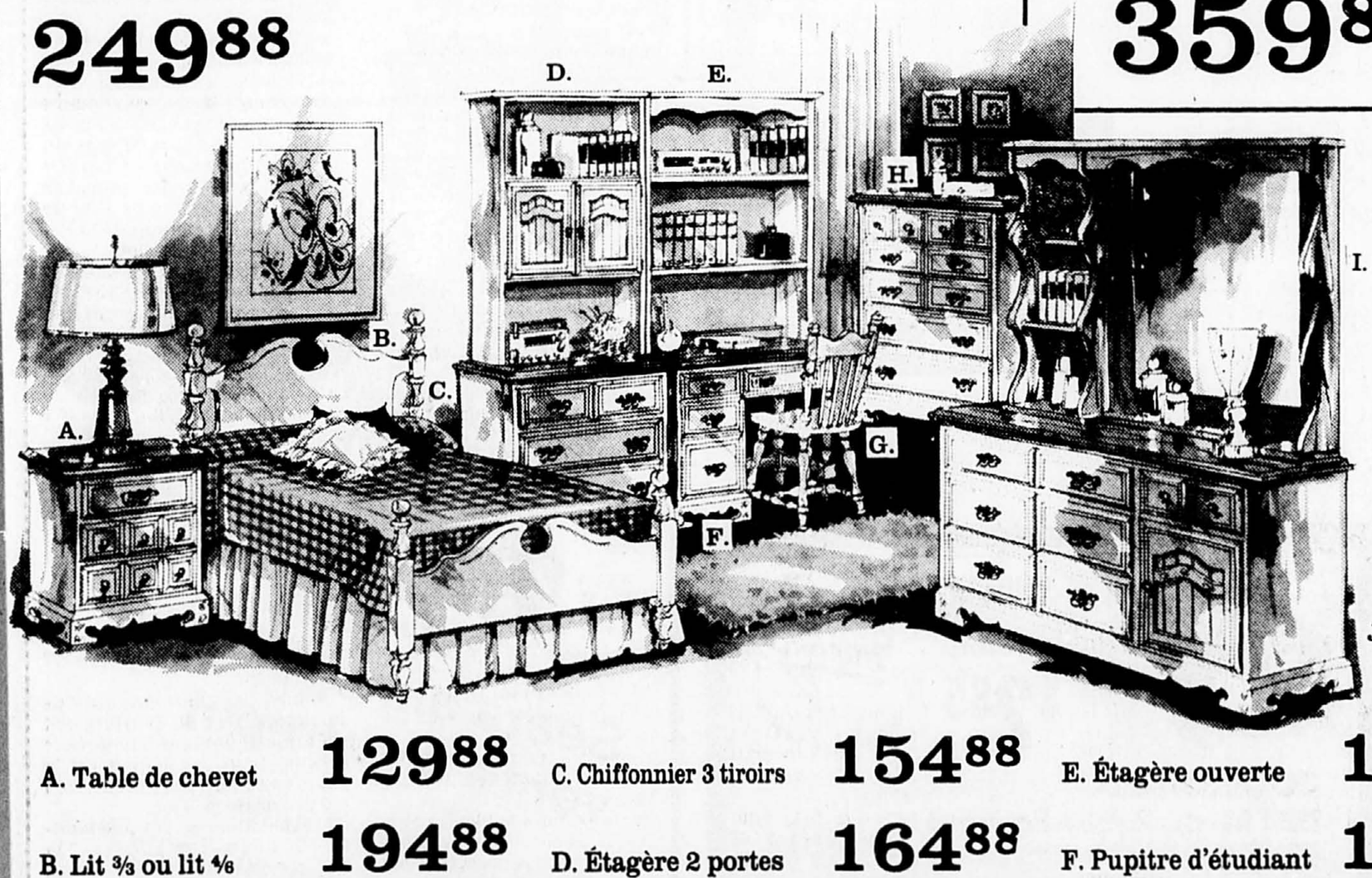

Mobilier de chambre pour jeunes de Drouin

Un ensemble de mobilier de chambre dans lequel ils pourront grandir et s'épanouir... Ces meubles, dans l'élégant style des pionniers, ont été conçus pour durer plus longtemps... sans que jamais les jeunes ne se lassent de leur cachet attrayant et chaleureux. Chacune des pièces a été fabriquée méticuleusement, élégamment travaillée et finie dans une combinaison de fonds blanc/crème complétée avec des dessus harmonisés au beau fini érable de nuance naturelle.

A. Table de chevet	129.88	C. Chiffonnier 3 tiroirs	154.88	E. Étagère ouverte	124.88	I. Miroir encadré	134.88
B. Lit 3/3 ou lit 4/6	194.88	D. Étagère 2 portes	164.88	F. Pupitre d'étudiant	159.88	J. Commode double	244.88
						G. Chaise	74.88
						H. Chiffonnier 5 tiroirs	194.88

ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar • 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

Iran: remous chez les fonctionnaires et dans les professions libérales

d'après AFP, UPI et Reuter

■ L'épuration et l'islamisation en cours en Iran sous le slogan «Révolution administrative» suscitent une sourde opposition chez les fonctionnaires et les membres des professions libérales, alors que les partisans de l'imam Khomeiny veulent redescendre dans les rues.

Deux mouvements de grève distincts, celui des médecins et celui des employés du service des eaux de Téhéran, ont révélé hier le malaise grandissant. Les magistrats et les juristes menacés de purge se préparent de leur côté à lancer des protestations.

L'ayatollah Montazeri, membre du Conseil de la Révolution, lançait entre-temps un appel à la population pour qu'elle manifeste vendredi, à travers l'Iran, afin de soutenir l'imam et d'exiger que les responsables obéissent totalement à ses ordres.

Proclamant son appui à la «Révolution administrative», l'ayatollah Montazeri a dénoncé «la corruption existant dans les administrations où les hommes et les femmes refusent les normes islamiques et où les agents de l'ancien régime sont toujours en poste».

La grève des médecins, suivie à 75 p. cent hier dans les hôpitaux de Téhéran malgré l'interdiction de tout débrayage prononcée par le ministre de la Santé, a éclaté après l'exécution d'un médecin la semaine dernière à Ahwaz: il avait été reconnu coupable de s'être opposé à l'expulsion des étudiants d'une université en avril dernier.

Cette grève a entraîné le report des interventions chirurgicales, amenant le ministère de la Santé a avertir, dans un communiqué, que cette protestation «joue avec la vie des gens» et que «les provocateurs seront licenciés et arrêtés».

Au Service des eaux de Téhéran, près de 2,000 employés relevant du ministère de l'Energie ont occupé hier les installations: leurs feuilles de paie du mois dernier ont été amputées des deux tiers par rapport à leurs revenus habituels.

Il s'agirait, dans leur cas, de mesures d'économie plus que de sanctions: les autorités s'efforcent de réduire les dépenses entraînées par une bureaucratie d'un million de fonctionnaires qui engloutit une grande part du budget.

Le ministre des Affaires étrangères Sadegh Ghotbzadeh s'étant inquiété publiquement hier des sanctions économiques dont est victime l'Iran, les observateurs estiment que les mesures d'économie, et donc les protestations chez les fonctionnaires, reflètent probablement l'impact des sanctions.

Ghotbzadeh a cependant déclaré que «l'Iran est le seul pays qui, sortant de la tutelle des États-Unis, n'était pas tombé sous la tutelle soviétique», avant d'ajouter: «La République islamique poursuivra sa politique ni Ouest ni Est».

De son côté, l'ayatollah Beheshti, chef du Parti de la République islamique, annonçait que le premier ministre iranien serait nommé avant la fin du mois. A Washington, l'ancien secrétaire à la Justice Ramsey Clark demandait aux membres du Congrès d'ouvrir un dialogue avec les parlementaires iraniens pour résoudre la crise.

LE SOMMET AFRICAIN

Unanimité contre l'Afrique du Sud, mais division sur le Sahara

FREETOWN (Reuter, AFP)

■ «Maintenant, nous n'avons que l'Afrique du Sud et la Namibie à débarrasser du colonialisme». C'est ainsi que le premier ministre du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, s'est exprimé hier, reflétant ainsi l'opinion de la majorité des délégués à la 2e journée du sommet de l'Organisation de l'unité africaine.

Par contre, le problème du Sahara a donné lieu à un échange de propos acerbes entre le Mozambique et le Maroc et risque de diviser les participants de l'OUA.

M. Mugabe qui assistait à ce sommet, au Sierra Leone, pour la première fois en tant que chef d'État, a appelé les pays membres de l'organisation à accroître leur aide matérielle aux maquisards sud-africains, ceux du PAC (Congrès panafricain) et de l'ANC (Congrès national africain). Le Zimbabwe entend aussi proposer que la conférence de l'OUA élabore un programme précis et complet d'action et de soutien.

M. Shagri, le président du Nigéria, a de son côté affirmé que la Namibie devrait être libre dès l'année prochaine.

Au sujet de la question du Sahara, le président Samora Machel, chef de l'État du Mozambique, a accusé le Maroc qui en administre la partie occidentale, d'essayer de le coloniser et d'y mener une guerre d'extermination.

M. Maati Bouabid, premier ministre marocain, a répondu que son pays «menait un combat de libération nationale avec le soutien de tout un peuple contre l'intérêt expansionniste, hégémoniste et égoïste d'un pays voisin», une allusion à l'Algérie.

Par la suite, M. Mugabe a déclaré que son pays reconnaîtrait la «République arabe saraouie démocratique» (RASD) proclamée par les maquisards du Front Polisario soutenus par l'Algérie. Le premier ministre du Zimbabwe a en outre condamné «l'expansionisme territorial» du Maroc.

Vingt-quatre pays africains reconnaissent maintenant la RASD et selon l'article 28 de la charte de l'OUA, il suffit de la majorité simple pour qu'un nouvel État devienne membre de l'Organisation.

Pour sa part, M. Edem Kodjo, le secrétaire général de l'OUA, qui évoquait longuement les conflits qui déchirent l'Afrique, a notamment souligné le problème du Tchad: «Un pays devant nous se meurt. Le Tchad est en passe d'être détruit et les parties belligérantes arriveront à cette triste fin si les combats continuent et si l'intransigeance l'emporte sur la coalition».

M. Kodjo a reconnu avec franchise l'impuissance de l'Afrique à faire cesser les combats. Il a révélé que jusqu'ici $300,000 seulement ont été réunis sur les $60 millions nécessaires pour mettre sur pied une force inter-africaine neutre.

Pour les observateurs, ces propos pessimistes donnent à penser que l'OUA se tournera vraisemblablement vers les Nations unies pour demander leur aide financière.

ÉGYPTE-ISRAËL

Jérusalem demeure l'obstacle

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

■ Le président Carter a reçu hier à la Maison Blanche les négociateurs égyptien, israélien et américain dans l'espoir de relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne suspendues à l'initative du Caire, à la mi-mai.

Un haut-fonctionnaire de la Maison Blanche a précisé que durant ces entretiens «cordiaux et agréables», Carter s'est borné à s'informer de l'état des négociations et des positions des différentes parties, évitant de parler des moyens de relancer ces négociations.

De source israélienne, toutefois, on affirme que les trois parties annonceront dès aujourd'hui la reprise des négociations dans le courant du mois, d'abord au Caire, puis alternativement dans la station balnéaire israélienne d'Herzliya.

«Il ne reste que quelques détails à mettre au point dans la déclaration finale qui doit être publiée aujourd'hui, l'Égypte demandant toujours qu'Israël mette fin à ses actes perturbateurs», déclare-t-on de même source.

Dan Pattir, porte-parole israélien, est formel: «Nous ne pensons pas que Jérusalem soit crucial à ces négociations». Mais le ministre Josef Burg, principal négociateur israélien, reconnaît toutefois que «la question de Jérusalem se posera inévitablement au moment de savoir comment voteront les Arabes de la vieille ville».

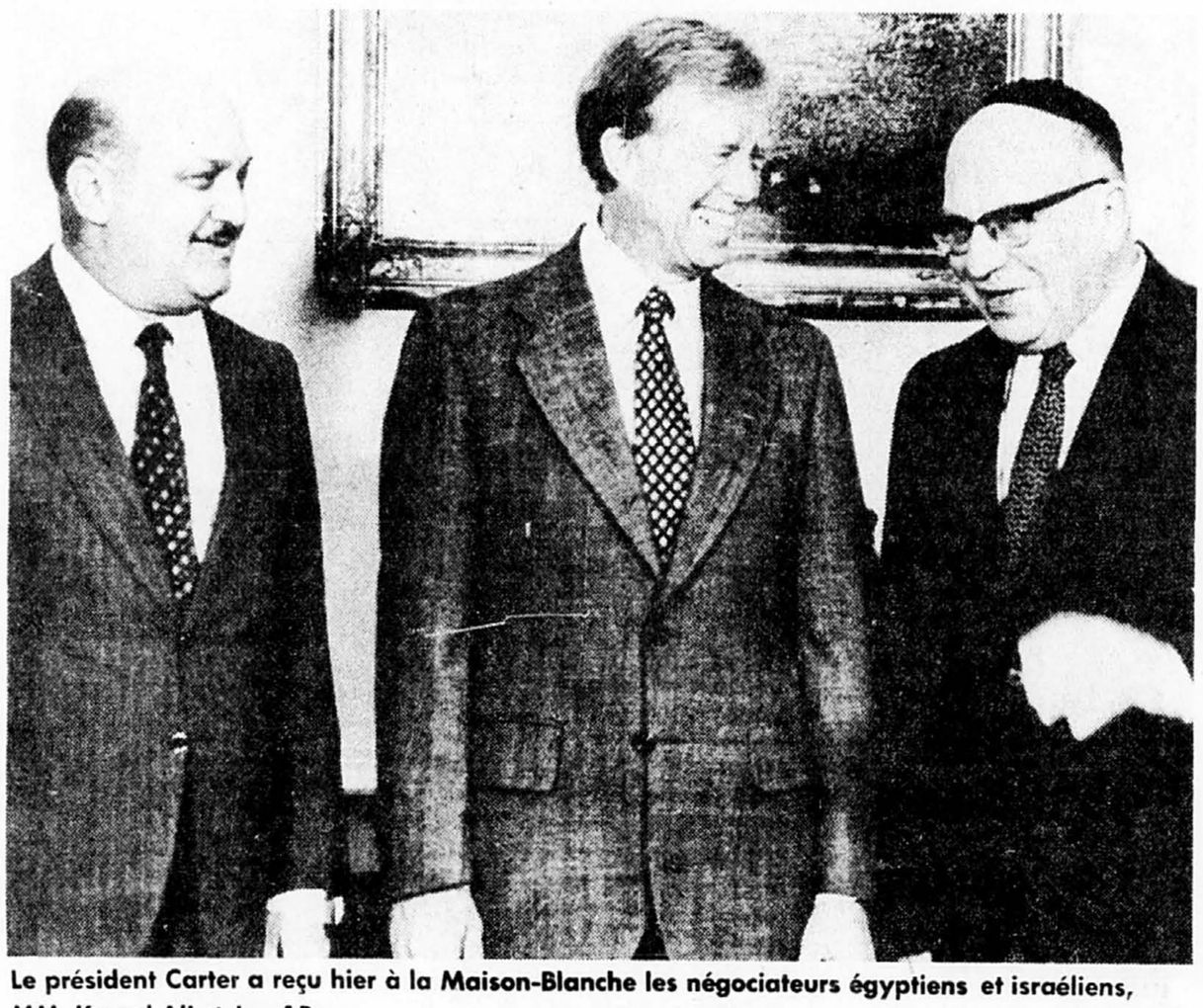

Le président Carter a reçu hier à la Maison-Blanche les négociateurs égyptiens et israéliens, MM. Kamal Ali et Josef Burg. téléphoto UPI

Kamel Hassan Ali, principal négociateur égyptien, qui a eu une entretien séparé avec le président Carter et le secrétaire d'État Edmund Muskie, soutient quant à lui que «les divergences les plus profondes concernent l'avenir de Jérusalem».

C'est après que la Knesset eut été saisie d'un projet de loi faisant de Jérusalem unifiée la capitale d'Israël que le président Sadate décida, il y a deux mois, de suspendre les négociations triparties sur l'autonomie palestinienne.

Hier, pendant qu'Ali, Burg et le négociateur américain Sol Linowitz discutaient dans un hôtel de Washington, le président Sadate téléphonait au bureau de Begin. Celui-ci est hospitalisé depuis lundi à la suite de malaises cardiaques.

Sadate a donc parlé au premier ministre suppléant Yigal Yadin, pour lui demander de transmettre à Begin ses voeux de prompt rétablissement et pour exprimer l'espoir d'une reprise prochaine des négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne.

Selon les observateurs, même si les trois parties s'entendent pour relancer formellement les négociations, aucun progrès notable n'est à prévoir sur les questions de fond avant les élections présidentielles américaines de novembre prochain.

Nouveau plan de Londres pour l'Ulster

■ LONDRES (AFP, Reuter) — La Grande-Bretagne a proposé hier de doter l'Irlande du Nord d'une assemblée élue de 80 membres et d'un pouvoir exécutif où le sièges seraient répartis plus ou moins proportionnellement aux voix obtenues par les partis.

Cette proposition a été formulée par le ministre britannique aux Affaires d'Irlande du Nord, M. Humphrey Atkins, après trois mois d'entretiens avec des dirigeants politiques de la province où le conflit entre protestants et catholiques a fait environ 2,000 morts depuis le début des années 70.

A l'issue de six ans d'administration directe de la province par Londres, le gouvernement britannique veut rétablir un certain degré d'administration locale tout en conservant sa responsabilité dans le secteur de la sécurité. On compte 12,000 soldats britanniques en Ulster.

Mais cette initiative, la troisième du genre depuis qu'en 1971 la Grande-Bretagne a aboli le Parlement à prédominance protestante, a de faibles chances de succès, estime-t-on dans les milieux politiques. Car rien, à première vue, ne permet de penser que le problème d'un éventuel partage du pouvoir entre protestants et catholiques ait aujourd'hui de meilleures chances d'être résolu.

Le chef de file des protestants, le révérend Ian Paisley, juge pareil partage contraire à la démocratie. Pour les catholiques, il est absolument essentiel d'avoir voix au chapitre dans le processus de décision si l'Irlande du Nord reprend, dans quelque mesure que ce soit, l'administration de ses propres affaires. L'IRA provisoire, de son côté, a condamné l'initiative britannique en affirmant qu'elle n'influera nullement sur sa campagne de guérilla.

En vertu de la proposition britannique, le ministre chargé de l'Irlande du Nord resterait responsable du maintien de l'ordre et des finances de la province. L'Assemblée élue à la proportionnelle et l'Exécutif qui doit en émaner seraient dotés de pouvoirs en matière de commerce, d'éducation, d'emploi, d'agriculture, de logement et de santé.

La difficulté principale vient de la façon dont sera constitué le pouvoir exécutif et de la représentation de la minorité catholique dans cet organisme.

Le Portugal isolé

■ LISBONNE (Reuter) — Le Portugal était pratiquement isolé du reste du monde, hier, son service ferroviaire étant suspendu pour 48 heures et les appareils de Tap-Air Portugal étant cloués au sol pour une grève d'une durée illimitée. La marine marchande est également paralysée à cause d'un conflit portant sur les salaires.

L'espace aérien portugais a été déclaré «ciel ouvert» et ce sont les compagnies étrangères qui transportent les nombreux touristes de la saison, une perte d'argent importante pour la Tap dont la santé budgétaire laisse à désirer.

La grève de la Tap dépend d'une question de salaires et le gouvernement doit débattre le conflit dès aujourd'hui.

Souriez à Minolta

XG-1

Le reflex 35mm mono-objectif automatique le plus économique jamais offert par Minolta.

XG-1 avec 45mm F2 et étui

$289.99

MINOLTA SRT-200

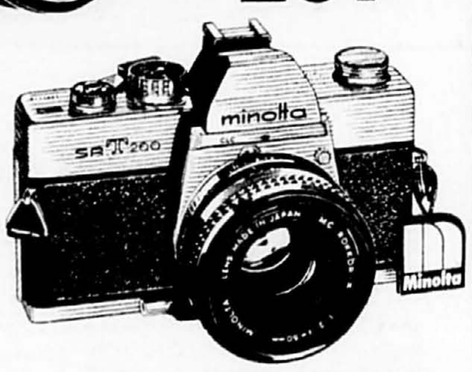

- Posemètre perfectionné à aiguille
- Facilité de mise au point avec un stigmomètre central.
- Une griffe porte-accessoires avec un contact direct pour flashe électronique.

Avec objectif 45 mm F/2 et étui

$209.99

Super spécial sur lentille grand-angle 28mm F 2.8 $139.99

L.L. Lozeau, le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal.

COUPON $1

OFFRE SPÉCIALE — RABAIS DE $1

sur développement et impression de vos photos couleurs.
Format 110-126-35 mm
Un coupon par rouleau
Coupon valide jusqu'au 31 juillet 1980

SERVICE DE 1 HEURE sur développement de films photos couleur. Format 110-126-35 mm. REMPRESSION DE VOS NÉGATIFS EN 20 MINUTES

$1 L.L. Lozeau 6229 St-Hubert 274-6577

Lozeau LTÉE

SUR LA PLAZA
6229, rue Saint-Hubert
Tél.: 274-6577 Métro Beaubien
À votre service depuis 53 ans.

optométristes
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOÎT, O.D.
EXAMEN DE LA VUE/VERRES DE CONTACT/LUNETTES
Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h a.m. à 5h 30 p.m.
Jeudi de 9h a.m. à 9h p.m. — Samedi fermé
900, SHERBROOKE OUEST (#11) 849-1274

PETIT SAUMON COHOE entier, frais, sans tête, 2 à 5 lb $2.85 lb

LA MAISON DU HOMARD VIVANT Sidney's THE HOME OF LIVE LOBSTER

COQUILLAGES DE l'Île-du-Prince-Édouard, myes (steamer clams), petites coques, (hard-shell clams)

EN SPÉCIAL

CREVETTES, gr. 21-25 $8.95 lb

CHARGEX VISA

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin du boul. Laurentien) Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats) Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché) Chomedey, Laval 681-6781

Sears vente d'entrepôt

À NOS 4 MAGASINS

Sears annonce sa vente d'entrepôt

Du 2 juillet au 7 juillet

Aubaines exceptionnelles pour tous

Achat en personne seulement

DÉPÊCHES

LES AMÉRICAINS de 18 à 20 ans devront se faire inscrire en prévision du service militaire en vertu d'une proclamation signée hier par le président Carter. Du 21 juillet au 5 janvier prochain, environ 4 millions de jeunes Américains seront touchés par cette mesure. M. Carter a précisé qu'il s'agit d'une mesure de précaution visant à «maintenir la paix» et était la conséquence de l'inquiétude suscitée par l'intervention soviétique en Afghanistan.

LA VIOLENCE politique a repris hier au Salvador, où 57 personnes ont été tuées au cours des dernières 24 heures, selon un communiqué de la police. Une vingtaine de magasins ont été détruits hier dans un quartier chic de San Salvador par une série d'attentats à la bombe revendiqués par l'organisation clandestine d'extrême gauche «Armée Révolutionnaire du Peuple». Il pourrait s'agir de représailles contre l'occupation de l'université nationale par l'armée depuis vendredi dernier.

5,000 HAÏTIENS entrés illégalement aux Etats-Unis pourront rester dans ce pays, un juge fédéral ayant révoqué l'ordre d'expulsion qui avait été prononcé contre eux. Le juge James King a estimé à Miami que les Services d'immigration n'ont pas traité leur cas correctement. Le juge estime en outre que ces réfugiés le sont aux USA pour des motifs politiques et non seulement économiques. Dans les milieux haïtiens de Miami, on s'attendait à ce que le juge King légalise le statut des réfugiés en question.

LE PAKISTAN a décidé hier de recourir à l'énergie nucléaire pour résoudre ses problèmes énergétiques, apprend-on de source officielle à Islamabad. Un communiqué officiel précise que le pays n'a pas trouvé d'autre solution pour répondre aux besoins énergétiques des 10 prochaines années. Le communiqué ajoute que le Pakistan devrait pouvoir produire 600 mégawatts d'ici la fin de 1988 grâce à des centrales nucléaires, dont la construction fera l'objet d'un appel d'offres international dès le début de l'an prochain.

LE SÉNATEUR Ted Kennedy s'en est pris hier à Ronald Reagan et au président Carter et a promis de s'opposer aux «apôtres du pessimisme dans le parti démocrate». S'adressant à la conférence de l'Association pour l'avancement des gens de couleur à Miami Beach, M. Kennedy a mis l'organisation en garde contre les forces du «reaganisme qui cherchent à remplacer l'action positive par la réaction». Il s'est dit convaincu que les démocrates ne sauraient l'emporter contre Reagan en s'en tenant aux politiques du présidetn Carter et de ses partisans dans le parti.

UN AUTOCAR a été attaqué hier par des hommes armés dans la province de Tripura, dans le nord-est de l'Inde et au moins sept personnes ont été tuées et 10 autres grièvement blessées. Selon l'agence PTI, un gang armé a obligé le conducteur à ralentir et l'a assommé avant d'attaquer les voyageurs. Le Tripura est depuis quelques mois le théâtre de sanglantes émeutes qui ont fait plus de 1,000 morts. Les incidents sont dirigés surtout contre les immigrants.

LE SERVICE FUNÈBRE de l'ancien premier ministre japonais, M. Masayoshi Ohira, qui aura lieu le 9 juillet, pourrait être l'occason d'une rencontre entre le président Hua Guofeng de la République populaire de Chine et du président Carter. Les deux leaders ont déjà annoncé leur intention d'être présents à la cérémonie et le département d'Etat a estimé hier que la probabilité d'une telle rencontre «est à tout le moins vraisemblable». M. Edmund Muskie accompagnera le président Carter et la délégation chinoise sera composée de dix personnes.

Washington prêt à étudier les propositions de Moscou à Schmidt

d'après UPI, AFP et Reuter

■ Les Etats-Unis estiment que les propositions soviétiques en vue de limiter le déploiement des missiles de moyenne portée en Europe «méritent d'être examinées avec sérieux et dans un esprit constructif».

C'est ce qu'a déclaré hier à la presse le secrétaire d'État américain Edmund Muskie, à l'issue d'une réunion à la Maison-Blanche au cours de laquelle son homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher a présenté au président Carter un rapport complet sur la rencontre Schmidt-Brejnev, lundi et mardi à Moscou.

Genscher a souligné que l'URSS, qui avait refusé toute négociation sur les euromissiles en décembre 1979, a assoupli sa position et se montre maintenant disposée à entamer des pourparlers sur cette question.

«Il serait toutefois prématuré de conclure que ces négociations vont commencer de façon imminente», a averti Muskie, précisant que la position soviétique doit d'abord être examinée par les Etats-Unis et les alliés.

Quant au détail des propositions soviétiques, il ne sera divulgué qu'aujourd'hui par le chancelier Schmidt lors d'une déclaration spéciale devant le Bundestag car, pour le chef ouest-allemand qui affronte des élections législatives dans trois mois, le sujet constitue un grand thème de politique intérieure également.

téléphoto PA

M. Schmidt faisant rapport au cabinet ouest-allemand.

Sur l'Afghanistan, même si Schmidt n'a rien obtenu de Brejnev, les Etats-Unis se félicitent de ce que le chancelier ouest-allemand ait communiqué la position occidentale «avec fermeté et clarté» au Kremlin.

Paris, informé hier matin par Genscher du bilan du sommet, reste discret mais de source informée on n'est pas mécontent du fait que, sur l'Afghanistan, Schmidt n'ait pas réussi là où Giscard d'Estaing avait échoué, au sommet de Varsovie au mois de mai. Mais on est persuadé, de même source, que Schmidt «a rapporté de Moscou quelque chose sur les euromissiles».

A Moscou, la *Pravda* parle surtout de l'Afghanistan, en affirmant notamment que Moscou rejettera toute forme d'accord politique qui ne laisserait pas fermement au pouvoir le régime actuel de Kaboul. La presse soviétique semble se féliciter d'autre part de l'échec de la politique américaine d'ostracisme à l'égard de l'URSS.

A Washington par contre, où le président Carter était inquiet devant le penchant pour un moratoire de trois ans prêté au chancelier Schmidt sur le déploiement des missiles Pershing et Cruise, on se félicite maintenant de la façon ferme, claire et intraitable dont Schmidt a représenté l'Occident à Moscou.

A Pékin, où les autorités avaient déploré les rencontres Giscard-Brejnev et Schmidt-Brejnev, l'agence Chine-Nouvelle retient surtout que les positions de l'URSS et de la RFA «restent éloignées l'une de l'autre» et, sur l'Afghanistan, elle accuse Moscou de «mettre la charrue avant les boeufs».

Une crise évitée en Turquie

■ ANKARA (Reuter) — Le gouvernement turc minoritaire de M. Suleiman Demirel, en fonction depuis sept mois, a obtenu la confiance de la chambre basse par 227 voix contre 214, évitant ainsi une nouvelle crise politique qui n'aurait fait qu'aggraver la situation sociale et économique du pays.

Le ralliement à la dernière minute du Parti du salut national (PSN, intégriste musulman) a permis au gouvernement de remporter une victoire d'autant plus inattendue que M. Necmettin Erbakan, président de cette formation, avait réclamé la chute du gouvernement deux jours auparavant.

Il semble que M. Erbakan ait viré de bord après que l'opposition de gauche dirigée par M. Bulent Ecevit, responsable du vote de confiance, eut refusé de promettre à M. Erbakan le poste de président du Conseil dans un prochain gouvernement, apprend-on de source proche du parlement.

Les dix députés indépendants présents hier ont voté, semble-t-il, avec l'opposition. Mais les 22 sièges de la formation de M. Erbakan ajoutés aux 17 du Parti du mouvement nationaliste (PMN, extrême droite) ont suffi à donner la victoire au gouvernement minoritaire du Parti de la justice de M.Demirel.

Ce vote apparaît comme une sévère défaite pour M. Ecevit. Bon nombre de Turcs, dont certains de ses partisans, estiment qu'il s'est engagé trop tôt dans la bataille à un moment où sa formation est encore agitée par des tensions internes.

Assistez à une compétition de calibre international

LE CHALLENGE Player's

Le tournoi de tennis professionnel féminin

Du 12 au 20 juillet
Au parc Jarry, à Montréal

Au parc Jarry, le court central attirera votre attention alors que Martina Navratilova, la championne de Wimbledon, Evonne Goolagong et trente autres étoiles du circuit professionnel international féminin rivaliseront pour le titre du Challenge Player's ainsi que des prix en argent totalisant $100,000. Voilà une chance unique d'assister pendant une semaine à une compétition de calibre international.

Les billets sont en vente chez [illegible]

Renseignements:
(514) 271-4644
10h – 20h.

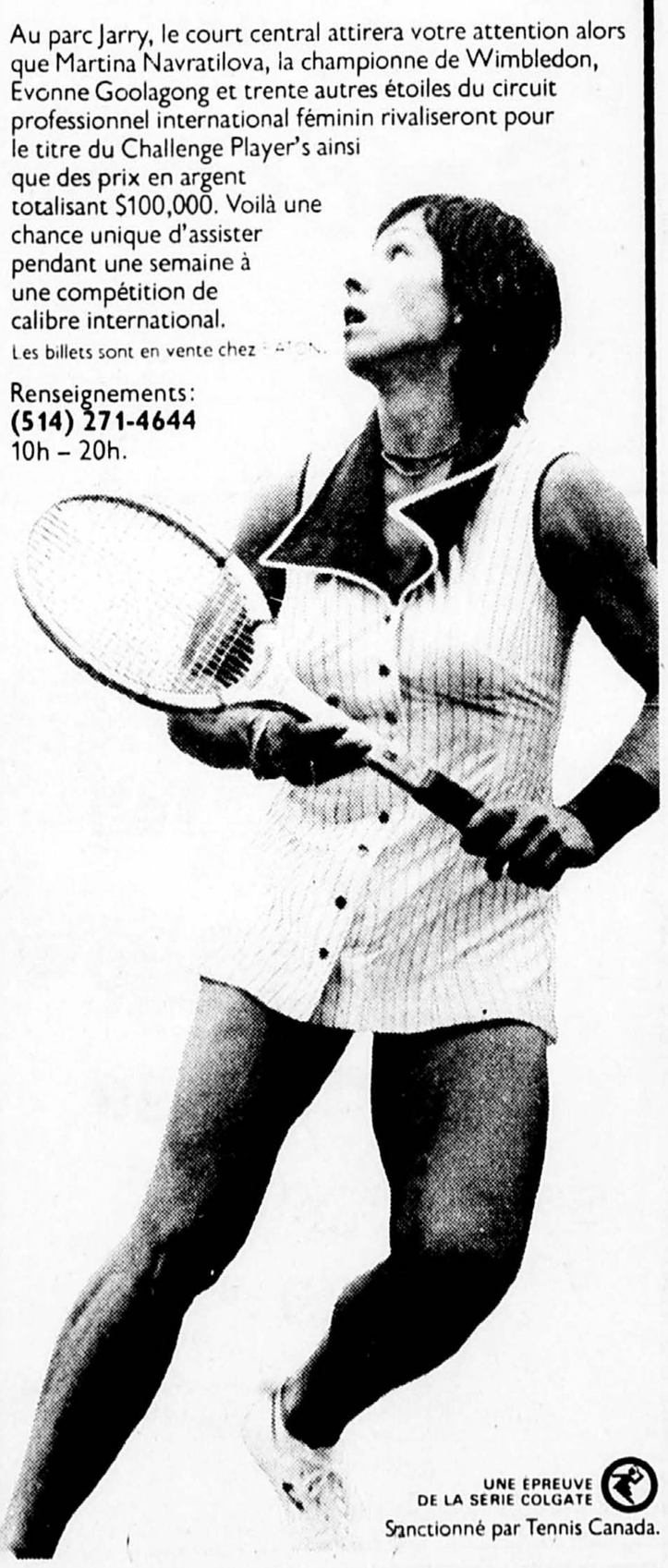

UNE ÉPREUVE DE LA SÉRIE COLGATE
Sanctionné par Tennis Canada.

C'EST SI FACILE DE RÉNOVER AVEC NOTRE NOUVELLE CARTE COMPTABLE

Rénovaprix

l'été

et un cortège d'épargnes — en vigueur jusqu'à 18 heures, le lundi 7 juillet.

REMARQUE: Si certains articles étaient épuisés par suite d'une trop grande demande, nous émettrons des coupons pour achat ultérieur aux prix annoncés.

AUBAINES grand soleil

OFFRE FAMILIALE SPÉCIALE
pour les longues fins de semaine des vacances

Table de pique-nique 6 pieds
Prix cour. $23.95
18.88
Épinette prête à assembler. L'ensemble comprend un jeu de pieds précoupés ainsi que les planches nécessaires pour la table et les sièges... plus les clous! Une aubaine qui plaira à toute la famille pour le chalet ou la maison.

TEINTURE À BOIS
Notre marque, cèdre, noyer ou séquoia.
Notre prix courant $6.88 le gallon
$6.49 le gallon

RECOUVREMENT POUR ALLÉE DE GARAGE
Base asphalte qui redonnera à une allée de garage usagée l'aspect du neuf. 18.1 litres pour couvrir approximativement 400 carrés.
BAS PRIX DE $9.44 la boite

RALLONGE POUR L'EXTÉRIEUR
Notre prix cour. $13.95
Rouleau de 30 mètres (98.4 pieds)
Câble métallique 3 brins de jauge 18, avec prise de terre, recouvert de plastique de qualité lourde. Parfait pour tondeuse, etc.
$11.88

ÉCONOMISEZ! CÂBLE POUR ÉLECTRICITÉ
Notre prix courant $33.95
Rouleau de 75 mètres (246 pieds). Cuivre 142 NMD7, 2 brins plus prise de terre
$31.99 le rouleau

DÉTECTEUR DE FUMÉE
MAINTENANT AU BAS PRIX DE
$13.97
Ensemble complet avec pile de 9 volts, de marque «Westclox»
Modèle convenant pour le chalet ou la maison, qui pourrait vous sauver la vie.

REMISE DE DIMENSIONS PRATIQUES «STORALL»
72 x 54"
dimensions intérieures
Capacité de 160 pi. cubes
Hauteur maximum 77"
Économisez $11
98.00
Prix cour. $109

REMISE, modèle Storall
L'endroit parfait pour remiser les outils de jardin, les meubles de pelouse, etc.
Système exclusif de panneaux verouillés pour rendre l'assemblage facile et rapide. Acier avec fini «Stelcolour».

REDI VUE

FENÊTRES REDI VUE
Entièrement fabriquées en cèdre rouge de Californie.
20% DE RÉDUCTION

RAYONNAGES EN BOIS PRESSÉ
panneau de particules
⅝" x 11¼" x 48" Notre prix courant $1.49 99¢ chacun
⅝" x 11¼" x 96" «Rezband» Notre prix courant $3.75 $2.99 chacun

WELDWOOD
Panneau 4' x 8' «Cooper Beach»
Prix courant $6.25 le panneau
$5.49 le panneau
Panneau au fini d'excellente qualité, épaisseur de 3.6 mm, série 9000

CONTREPLAQUÉ À PRIX ÉCONOMIQUE
4x 8 ¼" Prix cour. $11.20
Acajou
Qualité PBBPCC avec encollage extérieur...
$9.95 la feuille
4 x 4 ½" Prix cour. $12.50
Bouleau
Qualité industrielle avec centre en contreplaqué, parfait pour usage intérieur.
$9.98 la feuille

PANNEAUX EN PIN NOUEUX
Ravissant motif «Pickwick». Un fini qui convient parfaitement aux chalets et aux maisons de ville, pour les parois intérieures.
Paquets de 6, dont quelques-uns sont légèrement plus courts.
Épaisseur ⅛" fabrication par une firme canadienne réputée.
1 x 6-8' $17.88 le paquet
1 x 8-8' $23.66 le paquet

PANNEAUX DE PLAFOND
4 pieds x 4 pieds
Bois pressé peint en blanc
Prix cour. $4.20
Chaque plaque est quadrillée en 16 carreaux de 12" x 12" qui imitent les carreaux de plafond
$3.75 chacun

Prix en vigueur jusqu'au mercredi 9 juillet 1980 à moins d'avis contraire

CARTES COMPTABLES Rénovaprix CHARGEX VISA master charge

Note à la clientèle: Dû au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

Ouvert sur semaine de 8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m.
Nous pouvons assurer la livraison à un tarif raisonnable

SAINT-EUSTACHE 226, 25e AVENUE TÉL.: 472-3000
VILLE MERCIER 460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE TÉL.: 698-1770 CHÂTEAUGUAY
TERREBONNE 1639, boul. MOODY TÉL.: 471-1122
SAINT-JEAN 845, rue ST-JACQUES TÉL.: 347-2353
VALLEYFIELD 288, boul. MGR-LANGLOIS TÉL.: 371-6833
LEGARDEUR 430, boul. LACOMBE TÉL.: 581-2740
ROCK FOREST 4280, boul. BOURQUE TÉL.: 566-0772

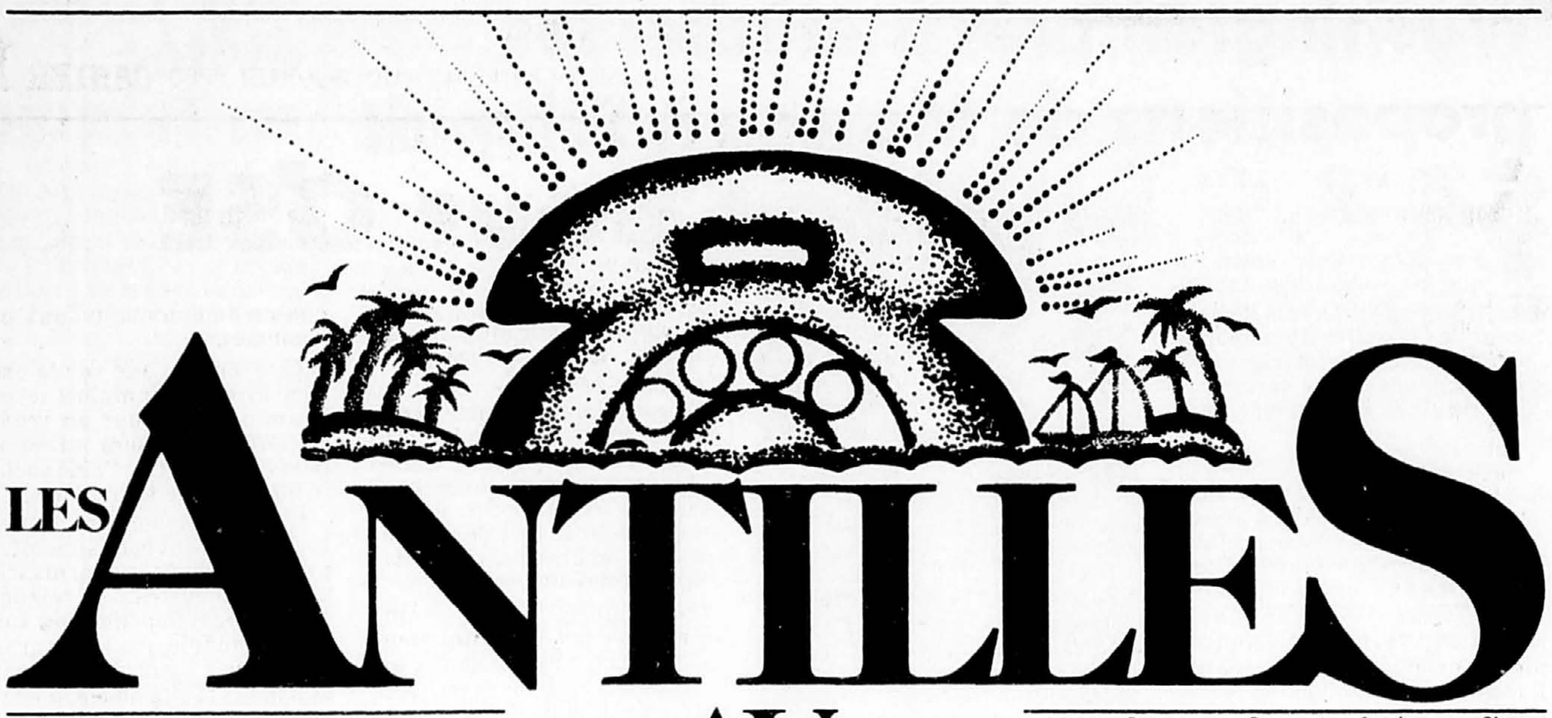

LES ANTILLES AU BOUT DU FIL POUR SEULEMENT $1.50*

Nouveaux tarifs du Service automatique international

Vous pouvez maintenant avoir accès à 14 pays des Antilles par le Service automatique international et réaliser ainsi des économies considérables. Par exemple, un appel de 3 minutes à destination des Bermudes ne coûte que $4.50 par l'automatique, tandis qu'un appel de personne à personne coûte $9. Une économie de 50%! Et surtout n'oubliez pas de consulter la liste des tarifs: vous pourrez réaliser d'autres économies intéressantes.

Une bonne façon d'économiser

Lorsque vous composez vous-même le numéro désiré (sans l'intervention du téléphoniste), vous payez à la minute au lieu d'assumer les frais prévus pour la période initiale de trois minutes.

Les minutes supplémentaires coûtent moins cher

Une autre bonne nouvelle. Les tarifs qui s'appliquent aux minutes supplémentaires ont été réduits pour les appels à destination de la plupart des pays des Antilles.

Un seul tarif au Canada

Nous avons éliminé les zones de tarification, c'est-à-dire que les mêmes tarifs s'appliquent à tous les appels en provenance de n'importe quelle région du Canada.

Chaque appel permet d'économiser

N'hésitez pas à appeler souvent aux Antilles, c'est plus économique que jamais. Que ce soit pour affaires ou non, utilisez le service automatique (sans l'intervention du téléphoniste) et épargnez. C'est simple. Il suffit de composer 1 + 809 (indicatif régional des Antilles) et le numéro de l'abonné.

*Tarif d'appel (1 minute) entre le Canada et les Bermudes.

Réalisation conjointe de Téléglobe Canada et de Bell Canada.

	De personne à personne (3 min minimum)	De numéro à numéro (3 min minimum)	Service automatique international (1 min minimum)	Chaque minute suppl.
Service automatique international				
Antigua, Barbade, Îles Caïmans, Îles Vierges britanniques, Dominique, Grenade, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Saint Kitts, Sainte-Lucie, Saint-Vincent				
Tous les jours (24 heures)	12.00	8.00	2.00	2.00
Bermudes				
Tous les jours (24 heures)	9.00	6.00	1.50	1.50
Bahamas				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	12.00	8.00	2.00	2.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	12.00	8.00	1.50	1.50
De personne à personne et de numéro à numéro seulement				
Cuba				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	8.50	6.00	ne s'applique pas	2.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	6.50	4.50	ne s'applique pas	1.50
Barbude				
Tous les jours (24 heures)	10.50	6.75	ne s'applique pas	2.25
De personne à personne seulement				
Aruba, Bonaire, Curaçao				
Du lundi au samedi de 5h à 18h	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00
Tous les jours de 18h à 5h et le dimanche toute la journée	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2.25
Haïti, Saba, Saint-Eustache, Saint-Martin (Sud)				
Du lundi au samedi	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00
Dimanche	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	2.25
Anguilla, Carriacou, Guadeloupe, Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Trinité et Tobago, Îles Turks et Caïques				
Tous les jours (24 heures)	9.00	ne s'applique pas	ne s'applique pas	3.00

Dans le cas des pays qui ne disposent pas encore du Service automatique international, les tarifs s'appliqueront dès l'établissement de ce service.

EN RELÈVE AU REGROUPEMENT NATIONAL POUR LE «OUI»

Le Regroupement pour les droits politiques du peuple québécois est lancé

■ Les électeurs qui ont dit «non» à la souveraineté-association lors du référendum mais qui tiennent néanmoins à défendre les positions fondamentales du Québec dans le contexte des négociations constitutionnelles qui s'amorcent pourront conclure une alliance tactique avec les tenants du «oui» dans le cadre du Regroupement pour les droits politiques du peuple québécois.

PIERRE GRAVEL

Tel est du moins l'un des objectifs de cet organisme qui prend la relève du défunt Regroupement national pour le «oui» dissous le 30 mai dernier. Un porte-parole du groupe, M. Maurice Champagne-Gilbert, accompagné de madame Thérèse Baron et de M. Fernand Paré, a rendu public hier les grandes lignes de la structure et des buts de ce ressemblement qui n'est pas sans rappeler le Mouvement pour le Québec français qui s'était signalé lors des mémorables querelles linguistiques entourant l'adoption de la loi 63.

Il s'agit essentiellement d'un mouvement non partisan qui se veut une force d'intervention ponctuelle devant servir à mobiliser l'opinion publique derrière la défense de ce que ses promoteurs considèrent comme les droits fondamentaux du Québec. Des droits qui, quoiqu'il advienne de la réforme constitutionnelle, devront, estiment-ils, être clairement reconnus dans tout nouveau réaménagement politique du Canada.

Le comité provisoire présentera bientôt aux 300 membres qui formaient le Regroupement national pour le «oui» et qui constitueront le Conseil national du nouvel organisme un programme politique en sept points:

— l'existence en droit et en fait du peuple québécois;
— le droit à l'autodétermination;
— le droit du gouvernement du Québec de disposer de tous les outils conformes à nos droits, besoins et pouvoirs légitimes;
— le droit de nous autodéterminer et de vivre en français;
— l'égalité entre le Québec français et le Canada anglais;
— l'adaptation du régime et du système politique aux droits des peuples en présence (et non l'inverse);
— les exigences liées au rapatriement de la constitution.

A partir de cet énoncé de principe, le Regroupement s'est fixé deux objectifs principaux: faire reconnaître, défendre et promouvoir ces droits jugés essentiels et, d'autre part, maintenir en état de mobilisation ceux qui se sont déjà engagés dans des regroupements pour le «oui» et élargir les cadres de cette action à tous ceux qui ont dit «non» au projet spécifique du Parti québécois mais qui s'entendent quand même sur l'importance pour toute forme de fédéralisme renouvelé de respecter, au minimum, les positions constitutionnelles traditionnelles du Québec.

Le Regroupement a déjà reçu l'assurance d'un support financier de départ de l'ordre de $25,000 de la Fondation des Québécois pour le «oui» et compte atteindre à l'autofinancement grâce aux cotisations des membres à venir.

Timbre rare

PRAGUE (AP) — Un retraité tchèque a découvert dans une boîte à chaussures pleine de timbres trouvée dans l'héritage d'une vieille tante un timbre rare d'un penny à l'effigie de la reine Victoria, dont le prix peut atteindre $17,000.

Il compte le faire vendre aux enchères par l'intermédiaire de l'agence officielle Artia.

la presse

UN COUP DE POUCE À VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Faites-nous parvenir l'adresse où vous déménagez.

La Presse recommencera le service à votre nouveau domicile, en vous occasionnant le moins de contretemps possible.

COUPON
Postez à:

Service de Communications Promotion
La Presse
C.P. 5025
Station Place d'Armes
Montréal, Québec
H2Y 3M1

No abonné:
Adresse actuelle:
App. Ville
Nom:
Nouvelle adresse:
App. Ville
Tél. Code postal
Date du déménagement:

la presse

Simpsons MD

«Première arrivée première servie»!

Solde au Salon Vendôme

Manteaux de pluie

Pour le printemps et l'été. Quelques modèles importés de France dans la sélection.

Solde $69 à $149

Robes

Modèles classiques et sport pour le jour en soie, coton et polyester mixtes. Robes cocktail pour les occasions spéciales en jersey et georgette.

Solde $29 à $199

Vêtements sport

Sélection imposante de blouses et jupes

Solde $29 à $79

Centre-ville seulement

Vêtements sport de marques connnues

Choix de pantalons, jupes et vestes portant des griffes aussi prestigieuses que: «Liz Claiborne», «Mix'n Match», «Signatures», «Calvin Klein», «Thierry Mugler», «Pierre Cardin».

Solde $49 à $149

Coordonnés «Ultrasuède MD» *

Jupes, vestes et gilets. Ton mangue ou turquoise seulement.

Solde
$99, $149 et $199

* Tissu synthétique en polyester et polyuréthane

Rayon 308, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. (Sauf indication contraire)

Pour achat en personne seulement